

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with subscription rates for daily and weekly editions.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Table with advertising rates for various types of ads.

Les annonces suivantes seront insérées pour un certain...

Redacteurs en chef: REMI TREMBLAY et ERNEST CHOUNARD

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

BELLEBAU & Cie, administrateurs

ENTRENOUS

Une histoire pour le jour des morts.

J'ai déjà dit, en racontant mon voyage à Sainte-Anne d'Auray...

Un de ces points de rapprochement qui m'a tout particulièrement frappé...

Il n'y a pas à s'y tromper, elles portent évidemment le cachet d'une origine commune.

Tout le monde a lu, dans le numéro unique de la feuille publiée à Québec à l'occasion de la grande convention nationale de 1880...

C'est celle d'un curé d'une de nos plus anciennes paroisses, mort depuis cent ans passés...

Une nuit, le hasard veut qu'un individu pélecoque couche dans l'église...

Frappé de stupeur, il s'empresse d'aller rapporter le fait au curé de la paroisse...

L'homme se dévot, et sauve le malheureux prêtre des flammes du purgatoire.

Cette histoire, comme je viens de le dire, est populaire dans nos campagnes...

Et bien, laissez-moi vous répéter maintenant ce que j'ai entendu raconter en Bretagne.

A une demi-heure de marche du Pelkerin, petit bourg situé sur la rive gauche de la Loire...

C'est une petite bâtisse carrée appartenant au style gothique de la première époque...

Elle est sise au bord de la grande route, qui circule ici en plein bois...

Au mur latéral du petit temple, dans une niche grillée, au-dessus d'un bassin tari...

Sous l'ogive de la porte principale, il y a une claire-voie qui permet de voir vaguement ce qui peut se passer à l'intérieur.

Dans le siècle dernier, le chemin royal ne suivait pas cette direction...

On prétend que cette chapelle fut construite par quelque châtelain ou châtelaine de l'endroit...

Le prêtre devint pensif. — Aurais-tu le courage d'y retourner ?

— Y retourner... ah ! mon Dieu ! — Pour sauver une âme du purgatoire ?

— Quand ? — L'année prochaine, à pareille date et à pareille heure.

— Brrr !... et pourquoi faire ? — Pour sauver cette âme en disant les répons de la messe.

— Je ne le sais pas. — Je te le enseignerai. — Le pauvre homme accepta courageusement sa mission de dévotion.

L'année suivante, le soir de la Toussaint, à minuit, il était là, seul, debout dans la porte de la chapelle solitaire...

— Adieu qui lificat juvenitatem meam, répondit une voix qui venait du fond de la chapelle.

C'était le brave cocher qui, dominant la peur, répondait courageusement à cette voix de l'autre monde.

Et la messe continua ainsi jusqu'au bout.

Au dernier évangile, le fantôme se retourna une dernière fois ; la tête de mort hagarde et grinçante avait disparu pour faire place à une figure vaguement lumineuse et empreinte d'un ineffable sourire.

Et le cocher, à genoux, entendit une voix aux intonations célestes, qui disait : — J'étais condamné à venir ici tous les ans dans la nuit de la Toussaint, jus-



LE GENERAL HARRISON PRESIDENT ELU DES ETATS-UNIS



L'honorable Levi P. Morton Vice-president élu des Etats-Unis

Qu'est-ce que cela pouvait être ? On n'était pas entré là depuis des années ; il y avait du mystère pour sûr.

— Voudriez-vous aller voir ce qu'il y a ? demanda la dame à son cocher.

— Ah ! dame, oui ! — Vous n'avez pas peur ? — Ah ! dame, non !

En Bretagne on ne dit jamais ni oui ni non, sans le faire précéder du mot dans. C'est de rigueur.

Toujours est-il que le cocher, en homme qui n'avait pas froid aux yeux, descendit de voiture, et se dirigea droit vers la porte de la chapelle.

A peine avait-il collé pour quelques instants son œil à la vitre, qu'il tombait à genoux, puis remontait précipitamment en voiture en disant :

— Nevez-vous ! — Voici ce qu'il avait vu et entendu : Au premier coup d'œil, à la lueur des cierges allumés sur l'autel, il avait aperçu un prêtre en chasuble, debout aux pieds des degrés, et qui disait d'une voix plaintive et lugubre :

— Introibo ad altare Dei !... Trois fois le prêtre répéta ces premières paroles du service divin, en faisant une longue pose à chaque reprise.

Puis il se retourna lentement pour regarder autour de lui.

C'est à ce moment-là que le cocher était tombé à genoux, les cheveux dressés d'épouvante.

Ce prêtre avait une tête de mort ! En une seconde, la vision avait disparu, et l'intérieur de la chapelle était resté dans les ténèbres.

Comme dans la légende canadienne, de retour chez lui, le cocher, tout abasourdi, alla rapporter à son curé ce dont il avait été témoin.

Le prêtre devint pensif. — Aurais-tu le courage d'y retourner ? demanda-t-il après un instant de silence.

— Y retourner... ah ! mon Dieu ! — Pour sauver une âme du purgatoire ?

— Quand ? — L'année prochaine, à pareille date et à pareille heure.

— Brrr !... et pourquoi faire ? — Pour sauver cette âme en disant les répons de la messe.

— Je ne le sais pas. — Je te le enseignerai. — Le pauvre homme accepta courageusement sa mission de dévotion.

L'année suivante, le soir de la Toussaint, à minuit, il était là, seul, debout dans la porte de la chapelle solitaire, tremblant de tous ses membres, mais résolu à tout pour l'amour de Dieu et du devoir.

Tout à coup la chapelle s'éclaira, le prêtre fantôme apparut dans la porte de la sacristie, et, le calice à la main, vint se placer en face de l'autel.

— Introibo ad altare Dei ! dit-il de sa voix lugubre.

— Ad Deum qui lificat juvenitatem meam, répondit une voix qui venait du fond de la chapelle.

C'était le brave cocher qui, dominant la peur, répondait courageusement à cette voix de l'autre monde.

Et la messe continua ainsi jusqu'au bout.

Au dernier évangile, le fantôme se retourna une dernière fois ; la tête de mort hagarde et grinçante avait disparu pour faire place à une figure vaguement lumineuse et empreinte d'un ineffable sourire.

Et le cocher, à genoux, entendit une voix aux intonations célestes, qui disait : — J'étais condamné à venir ici tous les ans dans la nuit de la Toussaint, jus-

qu'à ce qu'il se trouvât une âme charitable pour m'aider à dire une messe négligée par moi lorsque j'étais sur la terre. Il y a six cents ans cette nuit que mon châtement dure. Qui que vous soyez, je vous dois mon salut, soyez béni, vous et les vôtres, jusqu'à la septième génération !

Et en effet, ajouta la personne qui me faisait ce récit, la bénédiction du ciel a paru depuis s'attacher à cette famille. Tous ses membres ont prospéré d'une façon particulière.

Maintenant, lecteurs, inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que je ne prends aucunement la responsabilité de cette histoire.

La croira qui voudra. En la racontant dans ses détails, j'ai voulu seulement signaler la ressemblance frappante qui existe entre le récit breton et celui de M. Chauveau, ressemblance qui démontre que tous les deux, malgré leur localisation si différente, ont évidemment la même origine.

LOUIS FRÉCHETTE.

Paris, 9 nov. — La Toussaint et la fête des Morts ont été célébrées avec beaucoup d'éclat cette année. Toutes les églises étaient tendues de noir, et les bons catholiques ont fait brûler au moins un cierge pour le repos de l'âme de leurs amis défunts. Dans la seule journée de vendredi, on a brûlé trois millions de cierges dans les églises de Paris, et j'en ai vu quelques-uns dans les églises de la banlieue.

Des centaines de bouquets d'immortelles ont été déposés sur les tombes d'Arago, de Rossini d'Alfred de Musset, d'Auber, de Thiers, de Gustave Doré, de Balzac, de Chopin, de Cherubini et de Béranger. Au nombre des visiteurs se trouvait le président Carnot, qui, avec Mme Carnot s'est rendu à la sépulture de famille, un monument très simple, surmonté d'une croix en marbre blanc avec cette inscription : " Famille Dupont et Carnot. "

Le général Boulanger s'est également rendu au Père-Lachaise, en son lieu et place, avec sa femme et ses enfants. Mais les amis du gouvernement fédéral se réunissent au grand nombre devant un sarcophage en marbre noir que Sarah Bernhardt a fait construire pour recevoir sa dépouille mortelle lorsqu'elle quittera la Porte Saint-Martin pour l'autre monde. Ce sarcophage est recouvert de fleurs fanées, car chaque jour Sarah y envoie les bouquets et les couronnes qu'elle reçoit de ses admirateurs.

On pouvait voir encore au cimetière MM. Zola et de Blowitz allant de tombe en tombe pour déposer des fleurs sur les sépultures de leurs amis défunts. Alexandre Dumas, le général de Gallifet et Mgr Freppel étaient là également, le parapluie d'une main et de l'autre plaçant des immortelles sur les tombes.

Le crédit de la province de Québec à Londres. Londres, 9 novembre.—Le ton général de la Bourse a été bon la semaine dernière. Les obligations de la Puissance sont en hausse, et celles de Québec ont haussé de 1/4 p. C. Le Pacifique Canadien a plus que regagné le terrain perdu par suite des difficultés au Manitoba ; le Grand-Tronc s'est aussi amélioré.

Winnipeg, 9 nov.—La législature a décidé de remettre à la session de janvier tout action sur la proposition de représailles contre la compagnie du Pacifique Canadien.

Il est à peu près certain que le juge Bain sera nommé commissaire de l'enquête sur les accusateurs portés contre les honorables MM. Greenway et Martin par le Cull et le Free Press.

— On a répandu le bruit ce soir que le gouvernement a fait tirer des lignes par un ingénieur sur la voie du Pacifique Canadien à Fort Rouge. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que le Pacifique est sur le qui-vive.

En chambre le gouvernement sera interpellé pour savoir s'il a l'intention d'abroger l'acte pourvoyant au subside en faveur de la compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson ; si le procureur-général reçoit un salaire comme vice-président du Northern Pacific, et si la lettre publiée récemment sur le maximum des tarifs de chemin de fer est authentique.

— Un nommé Michael Gilroy est trouvé coupable du meurtre de Jea. Jones par le grand jury.

— Température splendide dans le Manitoba.

— La nuit dernière des Indiens ont capturé à Stony Plain un nommé George Godin alias Keskekanis, proscrit accusé d'un meurtre commis au Montana. Il est en ce moment enfermé dans la prison de la police à cheval à Winnipeg.

Echos de la capitale. LA MISSION DES HONORABLES MM. MECCIER ET SHEVYN A OTTAWA. Une somme de \$400,000 sauvée à la province. Agrandissement de notre territoire.

Ottawa, 9 nov.—Je vois que certains journaux bleus de votre province vous demandent ce que MM. Mercier et Shevyn sont venus faire dernièrement à Ottawa. Répondez leur donc que vos ministres ont réussi à obtenir une charte pour une somme de \$400,000 chargée à la province de Québec par le gouvernement fédéral.

Répondez-leur que sir John a cédé à M. Mercier un agrandissement de territoire plus considérable que tout l'état du Vermont, et que si votre premier-ministre n'a pas accepté, c'est qu'il prétend que la province de Québec a droit à plus que cela.

Il est vrai que les autorités fédérales ont refusé de payer une somme de \$600,000 réclamées par MM. Mercier et Shevyn, mais ceux-ci ont demandé de soumettre leur réclamation aux trois juges en chef, celui d'Ontario, celui de Québec et le juge en chef de la cour Suprême.

Cette demande sera accordée à moins qu'un autre mode ne soit suggéré par sir John.

Ottawa, 9 nov.—L'ingénieur en chef des canaux de la Puissance a soumis à son ministre son rapport des soumissions entrées pour les travaux de la partie du canal du Saut Sainte-Marie maintenant sur le point d'être loué.

Il paraît que la soumission la plus basse est celle de deux notables Yankees, MM. Rayner et Beldon. Mais les amis du gouvernement fédéral se réunissent au grand nombre devant un sarcophage en marbre noir que Sarah Bernhardt a fait construire pour recevoir sa dépouille mortelle lorsqu'elle quittera la Porte Saint-Martin pour l'autre monde. Ce sarcophage est recouvert de fleurs fanées, car chaque jour Sarah y envoie les bouquets et les couronnes qu'elle reçoit de ses admirateurs.

On pouvait voir encore au cimetière MM. Zola et de Blowitz allant de tombe en tombe pour déposer des fleurs sur les sépultures de leurs amis défunts. Alexandre Dumas, le général de Gallifet et Mgr Freppel étaient là également, le parapluie d'une main et de l'autre plaçant des immortelles sur les tombes.

Le crédit de la province de Québec à Londres. Londres, 9 novembre.—Le ton général de la Bourse a été bon la semaine dernière. Les obligations de la Puissance sont en hausse, et celles de Québec ont haussé de 1/4 p. C. Le Pacifique Canadien a plus que regagné le terrain perdu par suite des difficultés au Manitoba ; le Grand-Tronc s'est aussi amélioré.

Winnipeg, 9 nov.—La législature a décidé de remettre à la session de janvier tout action sur la proposition de représailles contre la compagnie du Pacifique Canadien.

Il est à peu près certain que le juge Bain sera nommé commissaire de l'enquête sur les accusateurs portés contre les honorables MM. Greenway et Martin par le Cull et le Free Press.

— On a répandu le bruit ce soir que le gouvernement a fait tirer des lignes par un ingénieur sur la voie du Pacifique Canadien à Fort Rouge. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que le Pacifique est sur le qui-vive.

En chambre le gouvernement sera inter-

terpellé pour savoir s'il a l'intention d'abroger l'acte pourvoyant au subside en faveur de la compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson ; si le procureur-général reçoit un salaire comme vice-président du Northern Pacific, et si la lettre publiée récemment sur le maximum des tarifs de chemin de fer est authentique.

— Un nommé Michael Gilroy est trouvé coupable du meurtre de Jea. Jones par le grand jury.

— Température splendide dans le Manitoba.

— La nuit dernière des Indiens ont capturé à Stony Plain un nommé George Godin alias Keskekanis, proscrit accusé d'un meurtre commis au Montana. Il est en ce moment enfermé dans la prison de la police à cheval à Winnipeg.

Echos de la capitale. LA MISSION DES HONORABLES MM. MECCIER ET SHEVYN A OTTAWA. Une somme de \$400,000 sauvée à la province. Agrandissement de notre territoire.

Ottawa, 9 nov.—Je vois que certains journaux bleus de votre province vous demandent ce que MM. Mercier et Shevyn sont venus faire dernièrement à Ottawa. Répondez leur donc que vos ministres ont réussi à obtenir une charte pour une somme de \$400,000 chargée à la province de Québec par le gouvernement fédéral.

Répondez-leur que sir John a cédé à M. Mercier un agrandissement de territoire plus considérable que tout l'état du Vermont, et que si votre premier-ministre n'a pas accepté, c'est qu'il prétend que la province de Québec a droit à plus que cela.

Il est vrai que les autorités fédérales ont refusé de payer une somme de \$600,000 réclamées par MM. Mercier et Shevyn, mais ceux-ci ont demandé de soumettre leur réclamation aux trois juges en chef, celui d'Ontario, celui de Québec et le juge en chef de la cour Suprême.

Cette demande sera accordée à moins qu'un autre mode ne soit suggéré par sir John.

Ottawa, 9 nov.—L'ingénieur en chef des canaux de la Puissance a soumis à son ministre son rapport des soumissions entrées pour les travaux de la partie du canal du Saut Sainte-Marie maintenant sur le point d'être loué.

Il paraît que la soumission la plus basse est celle de deux notables Yankees, MM. Rayner et Beldon. Mais les amis du gouvernement fédéral se réunissent au grand nombre devant un sarcophage en marbre noir que Sarah Bernhardt a fait construire pour recevoir sa dépouille mortelle lorsqu'elle quittera la Porte Saint-Martin pour l'autre monde. Ce sarcophage est recouvert de fleurs fanées, car chaque jour Sarah y envoie les bouquets et les couronnes qu'elle reçoit de ses admirateurs.

On pouvait voir encore au cimetière MM. Zola et de Blowitz allant de tombe en tombe pour déposer des fleurs sur les sépultures de leurs amis défunts. Alexandre Dumas, le général de Gallifet et Mgr Freppel étaient là également, le parapluie d'une main et de l'autre plaçant des immortelles sur les tombes.

Le crédit de la province de Québec à Londres. Londres, 9 novembre.—Le ton général de la Bourse a été bon la semaine dernière. Les obligations de la Puissance sont en hausse, et celles de Québec ont haussé de 1/4 p. C. Le Pacifique Canadien a plus que regagné le terrain perdu par suite des difficultés au Manitoba ; le Grand-Tronc s'est aussi amélioré.

Winnipeg, 9 nov.—La législature a décidé de remettre à la session de janvier tout action sur la proposition de représailles contre la compagnie du Pacifique Canadien.

Il est à peu près certain que le juge Bain sera nommé commissaire de l'enquête sur les accusateurs portés contre les honorables MM. Greenway et Martin par le Cull et le Free Press.

— On a répandu le bruit ce soir que le gouvernement a fait tirer des lignes par un ingénieur sur la voie du Pacifique Canadien à Fort Rouge. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que le Pacifique est sur le qui-vive.

En chambre le gouvernement sera inter-

Nouvelles de Montreal

L'hon. M. Mercier et Coquelle. M. Rameau et la réforme sociale.

Encore l'affaire Pitcher. Rapport encourageant du protonotaire Loup.

Augmentation des revenus de la province. A qui appartient la "Minerve".

Solécisme intéressant au collège Ste-Marie.

Montréal, 9 nov.—L'hon. M. Mercier a visité hier Coquelle à l'hôtel Windsor. M. Mercier avait rencontré Coquelle cadet à Paris, et il tenait à faire connaissance avec son frère. L'entrevue a été des plus amicales. M. Mercier était accompagné de M. Chs Langelier.

Il y a actuellement un grand nombre de Québécois à Montréal, tous pour assister au théâtre français.

Demain soir, Coquelle sera l'objet d'une grande démonstration de la part des étudiants. Fréchet ira un poème au grand artiste. Une cinquantaine d'étudiants l'accompagneront sur le théâtre.

L'honorable M. Mercier a été au bureau du gouvernement toute la journée. Il a eu de longues entrevues avec M. Rameau, Van Horne et Jéso Joseph.

M. Rameau avait convoqué plusieurs des principaux citoyens et après-midi au cercle Ville-Marie pour leur parler d'économie sociale.

M. Rameau en a profité pour fonder un bureau qui sera en relations avec l'Union de Réforme sociale dont M. Lepage est le président à Paris.

C'est le juge Jetté qui est chargé de la direction de ce bureau à Montréal.

— Le terme de la Cour Criminelle pour novembre s'est terminé ce matin sous la présidence du juge Church.

Le seul procès important a été celui de Kehoc condamné à mort.

— Le vapeur Québec n'est arrivé à Montréal qu'à 5 heures, c'est après-midi.

— Ce matin en cour de pratique, devant le juge Gill, on a commencé l'enquête au mérite dans l'affaire de la banque Union de Providence, R. L., qui réclame au moyen d'une saisie-revendication contre le grand combleté Bissnette les valeurs monétaires dont Pitcher était nanti au moment de son arrestation. La somme s'élève à environ \$14,000 en or et en billets.

MM. Hatton et McClellan, avocats de la banque américaine, prétendent que l'argent trouvé sur le prisonnier était réellement celui de la banque. Cette prétention a été opposée par MM. Green-shields et Foster au nom de Pitcher.

La cour a entendu les témoignages du détective Kellert et d'un de ses agents qui ont opéré l'arrestation du banquier fugitif et identifié l'argent trouvé sur la personne de ce dernier. La cour a pris l'affaire en délibéré.

— On continue aujourd'hui la contestation de Chamby. Jusqu'à présent il n'y a qu'un témoignage qui soit dangereux, mais il sera détruit par au moins dix témoins.

— M. le protonotaire Longpré vient d'adresser au procureur-général à Québec un mémoire par lequel il constate une augmentation dans les recettes dans son département. Les recettes perçues pendant le premier semestre du 1er octobre 1887 au 1er avril 1888 ont accusé une augmentation de \$13,881.21 sur les recettes de la période correspondante de 1885-1886. Pendant le semestre suivant, l'augmentation a été de \$5,143.30 sur les recettes des six mois correspondants de 1885-1886. La somme est moins forte à cause de la vacance embrassée par cette période. M. Longpré conclut son mémoire en recommandant au gouvernement local de mettre de côté une minime partie de l'augmentation des recettes pour augmenter les salaires de certains vieux employés qui le méritent. Il donne une liste de plusieurs employés qui sont au palais de Justice depuis cinq, dix et quinze ans et qui sont loin d'être suffisamment rémunérés pour leurs services, tandis qu'il y en a de nouveaux qui ont moins de mérite et qui ont un traitement plus élevé. Le bon fonctionnement du relief rend cette mesure ur-

gente. La somme de \$2,300 par année suffirait pour les augmentations en question et ne ferait aucune charge additionnelle à la caisse publique.

— Les citoyens de Montréal ont fébrilement chanté un grand messe à la cathédrale samedi, le 10 courant, à 9 h. a. m., pour demander à Dieu de faire cesser les pluies dont nous sommes affligés depuis trois mois.

— Le Star public l'entrefilet suivant : " Le matériel de l'Imprimerie Générale a été acheté par M. Richard White, de la Gazette, pour la somme de \$15,000. La Minerve, qui reste entre les mains de M. Joseph Tassé, sera à l'avenir imprimée par MM. Gelhardt et Berthiaume et on a fait des arrangements qui lui assurent l'usage des presses du Monde. "

On nie la rumeur que M. Chapleau a acquis le contrôle du Monde. Il est entendu que ce journal reste l'organe de sir Hector, la Presse étant celui de M. Chapleau. "

— Une jolie séance littéraire et musicale a été donnée hier soir à la salle académique du collège des Jésuites par les élèves de cette institution. Cette séance était donnée en l'honneur des saints Rodrigue, Jean Berchmans et Pierre Claver de la compagnie de Jésus. Sa Grandeur Mgr Chl, plusieurs membres du clergé et un grand nombre de citoyens distingués y assistaient. La fanfare a exécuté plusieurs jolis morceaux et des discours ont été prononcés par MM. Martineau, A. Couture, Survever, Gladu, J. Brunet, T. Pariseau, E. Asselin et A. Richard, tous élèves du collège. La séance s'est terminée par la représentation d'une petite comédie, intitulée : " Un soufflet ". L'hon. M. Mercier était présent. Il a été l'objet d'une ovation de la part des élèves.

— Ce soir à l'Académie, Gringoire et Le député de Bonaventure.

GLOGG & CHAVANEL

IMPORTATEURS DE FRUITS CANADIENS ET ETRANGERS. BUREAU ET ENTREPOTS. 17 & 19 Rue Saull-au-Matelot BASSE VILLE.

Désirant informer leurs pratiques et le public en général, qu'ils ont toujours en main un bel assortiment de pommes d'hiver de toute sorte, renommées expressément, aussi pommes grises et fanesuses de Montréal en baril et demi-baril. Ils reçoivent tous les jours une grande quantité de raisin canadien, coings, poires en panier, raisins d'Alouette citrons de Messina, orange de la Jamaïque, dates, pommes évaporées.

— AUSSI — Venant d'être reçus, par le steamer Baredona, d'America, 190 barils de raisins choisis vendus au plus bas prix possible.

5. nov. E. J.

Confecction de haut gout

SATISFACTION GARANTIE. — CHEZ — CHARLES BEAULIEU MARCHAND-TAILLEUR. NO. 213, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN.

Tout en remerciant cordialement ses nombreux clients de leur confiance et de leurs commandes toujours croissantes, M. Beaulieu s'empresse de leur faire part d'une nouvelle qui les soulagera, il n'en doute pas, à lui continuer leurs faveurs.

Dans le but de leur donner à l'avenir plus de satisfaction encore, si possible, que dans le passé, il a fait les frais d'un voyage très dispendieux à New-York, dont il a visité tous les grands établissements, et où il a pratiqué avec les maîtres en l'art de tailler et de confectionner les hardes de toutes sortes. Aujourd'hui, il n'y a pas de secret qu'il ne connaisse et avec lequel il ne soit familier, et il fera tout en son pouvoir pour en donner le bénéfice à ses nombreux pratiques.

En outre, à l'avenir, M. Beaulieu aura toujours en magasin une grande variété des derniers nouveautés en fait d'étoffes pour habillements de toutes sortes.

22 octobre 1888 — E. J. Im.

CHAPEAUX !!

Nous avons encore cet automne le plus beau choix de Chapeaux en Feutre

pour Dames, ainsi que les plus hautes nouveautés pour garnitures ; Plumes, Rubans, Plumaux, Aigrettes, etc., Peluches nuances très rares.

Nous invitons les Dames à venir faire leur choix au plus tôt.

L. O. VILLENEUVE 183, Rue St-Joseph

L'union fait la Force

Cela est particulièrement vrai dans l'union ou la collaboration des huiles végétales qui forment la

SIMSON'S LINIMENT

Son pouvoir curatif dans les cas de rhumatisme, de lésions dans le dos, de névralgie, mal de gorge, etc., a été constaté par

M. James A. West, de Mallorytown Leeds, Ontario, sous écrit :

" Peu de temps après avoir vu votre agent l'hiver dernier, sous les auspices d'un tour de reins, mal de tête et de l'œil, je me suis procuré un flacon de votre liniment et j'ai pu constater que le liniment SIMSON que j'ai doublement employé en vingt-quatre heures. Je tiens à vous en remercier. "

Vendu partout par les pharmaciens. Manufacture par BRONWYBROS, & Co, chim

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE H. ROY

74, RUE SAINT-JOSEPH, 74, (DEUX BILLES) (DEUX BILLES)

L'édifice dans lequel se trouvent depuis plusieurs années les galeries photographiques de M. H. Roy a été prêté par son propriétaire reconstruit et agrandi, cela lui permettant de faire ses établissements de photographes qui s'occupent de premier ordre. L'atelier est vaste et parfaitement décoré les salons sont spacieux et bien meublés ; les clients ont reçu avec courtoisie et toutes les attentions possibles ; enfin on peut la plus grande attention à la pose des clients, et les portraits de toutes sortes sont faits avec rapidité et une exactitude parfaite.

SOMMAIRE DES ANNONCES

Soirée littéraire et musicale— A vendre—Carrier, Laine & Cie

LA JUSTICE

QUÉBEC, 10 NOVEMBRE 1888

NOTRE SUPPLEMENT

Grâce à l'obligeance de M. J. N. Bureau, avocat des Trois-Rivières, il nous est permis de rééditer une pièce très rare et assez importante de nos jours.

C'est une des pages intéressantes de notre histoire politique, la circulaire publiée en 1879 en faveur de l'annexion du Canada aux États-Unis.

Il va sans dire que nous n'entendons pas faire ainsi de la propagande pour ce projet, mais nous tenons à faire connaître à nos lecteurs ce qu'il a été avant aujourd'hui, et quels sont ceux qui le favoriseraient jadis.

On s'est bien convaincu que le projet d'annexion a été et sera le projet d'un parti à part, et non pas celui des partis qui se partagent aujourd'hui l'opinion publique.

Les promoteurs du mouvement de 1849 se recrutaient indistinctement dans les deux partis d'alors, et nous n'avons besoin pour le prouver que de nommer Sir John Rose, le collègue de Sir John A. Macdonald, Sir A. A. Dorion, l'hon. juge Johnson, l'hon. juge MacKay, l'hon. juge Torrance, l'hon. J. C. Abbott, collègue de Sir John, M. M. Melson, Redpath, Workman, Frothingham, etc.

Ce document méritait bien de n'être point perdu. On ne le trouve pas dans nos bibliothèques publiques les plus importantes, et grâce à cette réimpression le voilà sauvé de la destruction.

Nous n'en serons pas plus annexionnistes pour tout cela, et au moment où l'idée de cette annexion politique est remise en circulation, on nous assure gré de faire connaître ce qu'il en fut autrefois.

Les dévalisés de Hereford

Il y a quelques temps, le docteur de Grosbois, député de Shefford, à la législature provinciale, recevait une requête signée par un grand nombre d'électeurs du comté de Compton, demandant au gouvernement provincial d'intervenir en faveur des ouvriers que la compagnie du chemin de fer de Hereford refuse de payer.

Avec l'activité qui le caractérise, M. de Grosbois se mit en communication avec l'honorable Premier-Ministre, et il a été décidé que la compagnie récalcitrante sera privée de la subvention provinciale jusqu'à ce qu'elle ait fait droit aux justes réclamations des ouvriers dévalisés par ses protégés. Si la compagnie ne paie pas ces derniers, ils seront payés à même la subvention.

Voilà un résultat qui fait honneur au dévouement du député de Shefford et à l'esprit de justice qui anime le gouvernement national; mais le fait que les citoyens du comté de Compton sont obligés de s'adresser au représentant d'une autre division électorale ne prouve guère en faveur de la confiance qu'ils ont en leur propre député.

Les pauvres Italiens auxquels on a réussi à extorquer le modeste salaire qu'ils ont péniblement gagné, n'ont pas été les seuls à souffrir de l'insigne malhonnêteté des exploiters sans vergogne qui profitent de leurs travaux. La rapacité de la compagnie et de ses affidés a fait d'autres victimes qui se recrutent parmi les contribuables du comté de Compton.

La réputation d'honnêteté du peuple canadien n'a rien à gagner à ce qu'une entreprise, subventionnée par les deux gouvernements, donne lieu à des transactions louches, qui permettent aux personnes mal intentionnées de soupçonner qu'il y a eu collusion entre certains députés amis du pouvoir fédéral et certains escrocs ennemis des gains honnêtes.

C'est pourquoi l'opposition fédérale devra se faire un devoir, à la prochaine session, de s'enquérir du rôle joué dans cette triste affaire par certain ministre et certain député qui doivent sans doute à leur alliance de famille et à leurs affinités politiques, d'avoir figuré ensemble dans plusieurs affaires financières où quelque chose d'avoir été floué.

Dans le cas actuel, il ne s'agit pas seulement de quelques misérables milliers de piastres qui seraient passés des goussets de quelques riches spéculateurs dans ceux de leurs confères en agiotage. Ce sont de pauvres ouvriers qui sont réduits à la plus extrême misère par un simple vol dont la compagnie a profité, et qui, après avoir obtenu la promesse d'un remboursement partiel, se sont remis à l'ouvrage pour découvrir plus tard que les promesses de la compagnie ne valaient pas mieux que celles de ses entrepreneurs.

Ceux-ci ont emporté des fonds qui, en somme, appartenaient plutôt à la compagnie qu'aux ouvriers. De quel droit la compagnie voudrait-elle tenir les travailleurs responsables de la fuite des entrepreneurs? Ils ne se sont jamais portés garants de l'honnêteté de ceux qui les employaient. C'est la compagnie qui leur a fourni les fonds avec lesquels ils ont pris la poudre d'escampote. Rien ne l'obligeait à leur faire cette avance sans s'assurer s'ils avaient payé leurs hommes.

Si elle prétend que c'est l'argent des ouvriers qu'ils ont emporté, de quel droit veut-elle s'approprier le travail qui a été fait sur sa ligne? En réclamant ce travail comme sa propriété, elle admet qu'elle était obligée de le payer. Elle prétend qu'elle l'a payé à des tiers. Alors, tant pis pour elle. Ce ne sont pas les ouvriers qui lui ont conseillé de donner à d'autres l'argent qui leur appartenait au même titre que les travaux appartenant à la compagnie.

Dans l'état actuel des choses, voici la position des diverses parties intéressées: Les gouvernements accordent une subvention à la compagnie; la compagnie donne l'argent aux entrepreneurs qui s'en vont aux États-Unis pour voir s'ils y sont; les ouvriers font les travaux qui donnent à la compagnie le droit de toucher la subvention, mais lorsqu'ils s'avisent de demander leur paie, la compagnie leur répond: Je ne vous connais pas; j'ai donné votre argent à ceux qui n'ont pas fait l'ouvrage, mais votre travail m'appartient.

Ce serait vraiment trop commode pour les exploiters si cette manière d'agir devait être encouragée par les autorités. Le gouvernement fédéral l'a si bien compris lui-même qu'il est intervenu dans le cas du chemin de fer de la Ligne Courte à la Nouvelle-Écosse, pour empêcher semblable injustice d'être perpétrée au détriment des travailleurs. D'autres cas pourraient être cités, et ce ne sont pas les précédents qui manquent; mais dans le cas actuel, il refuse d'intervenir pour ne pas faire trop de peine à M. Ives et à son respectable beau-père.

Ces deux dignes personnages festoyaient dernièrement à Sherbrooke, en compagnie de quelques adulateurs de la classe ouvrière, tandis que les pauvres travailleurs grelotaient de froid et se mouraient de faim, parce qu'il plait aux illustres membres de la famille Pope de la présence de leurs salaires.

l'ent qu'elle l'a payé à des tiers. Alors, tant pis pour elle. Ce ne sont pas les ouvriers qui lui ont conseillé de donner à d'autres l'argent qui leur appartenait au même titre que les travaux appartenant à la compagnie.

Dans l'état actuel des choses, voici la position des diverses parties intéressées: Les gouvernements accordent une subvention à la compagnie; la compagnie donne l'argent aux entrepreneurs qui s'en vont aux États-Unis pour voir s'ils y sont; les ouvriers font les travaux qui donnent à la compagnie le droit de toucher la subvention, mais lorsqu'ils s'avisent de demander leur paie, la compagnie leur répond: Je ne vous connais pas; j'ai donné votre argent à ceux qui n'ont pas fait l'ouvrage, mais votre travail m'appartient.

Ce serait vraiment trop commode pour les exploiters si cette manière d'agir devait être encouragée par les autorités. Le gouvernement fédéral l'a si bien compris lui-même qu'il est intervenu dans le cas du chemin de fer de la Ligne Courte à la Nouvelle-Écosse, pour empêcher semblable injustice d'être perpétrée au détriment des travailleurs. D'autres cas pourraient être cités, et ce ne sont pas les précédents qui manquent; mais dans le cas actuel, il refuse d'intervenir pour ne pas faire trop de peine à M. Ives et à son respectable beau-père.

Ces deux dignes personnages festoyaient dernièrement à Sherbrooke, en compagnie de quelques adulateurs de la classe ouvrière, tandis que les pauvres travailleurs grelotaient de froid et se mouraient de faim, parce qu'il plait aux illustres membres de la famille Pope de la présence de leurs salaires.

En présence de pareils dénis de justice, il est consolant de voir que le gouvernement national se montre, comme par le passé, le véritable ami de l'ouvrier, le protecteur intelligent et dévoué de tous les déshérités et le défenseur énergique de toutes les victimes de la spéculation arrogante et mesquine.

Les promoteurs du mouvement de 1849 se recrutaient indistinctement dans les deux partis d'alors, et nous n'avons besoin pour le prouver que de nommer Sir John Rose, le collègue de Sir John A. Macdonald, Sir A. A. Dorion, l'hon. juge Johnson, l'hon. juge MacKay, l'hon. juge Torrance, l'hon. J. C. Abbott, collègue de Sir John, M. M. Melson, Redpath, Workman, Frothingham, etc.

Ce document méritait bien de n'être point perdu. On ne le trouve pas dans nos bibliothèques publiques les plus importantes, et grâce à cette réimpression le voilà sauvé de la destruction.

Nous n'en serons pas plus annexionnistes pour tout cela, et au moment où l'idée de cette annexion politique est remise en circulation, on nous assure gré de faire connaître ce qu'il en fut autrefois.

Il y a quelques temps, le docteur de Grosbois, député de Shefford, à la législature provinciale, recevait une requête signée par un grand nombre d'électeurs du comté de Compton, demandant au gouvernement provincial d'intervenir en faveur des ouvriers que la compagnie du chemin de fer de Hereford refuse de payer.

Avec l'activité qui le caractérise, M. de Grosbois se mit en communication avec l'honorable Premier-Ministre, et il a été décidé que la compagnie récalcitrante sera privée de la subvention provinciale jusqu'à ce qu'elle ait fait droit aux justes réclamations des ouvriers dévalisés par ses protégés. Si la compagnie ne paie pas ces derniers, ils seront payés à même la subvention.

Voilà un résultat qui fait honneur au dévouement du député de Shefford et à l'esprit de justice qui anime le gouvernement national; mais le fait que les citoyens du comté de Compton sont obligés de s'adresser au représentant d'une autre division électorale ne prouve guère en faveur de la confiance qu'ils ont en leur propre député.

Les pauvres Italiens auxquels on a réussi à extorquer le modeste salaire qu'ils ont péniblement gagné, n'ont pas été les seuls à souffrir de l'insigne malhonnêteté des exploiters sans vergogne qui profitent de leurs travaux. La rapacité de la compagnie et de ses affidés a fait d'autres victimes qui se recrutent parmi les contribuables du comté de Compton.

La réputation d'honnêteté du peuple canadien n'a rien à gagner à ce qu'une entreprise, subventionnée par les deux gouvernements, donne lieu à des transactions louches, qui permettent aux personnes mal intentionnées de soupçonner qu'il y a eu collusion entre certains députés amis du pouvoir fédéral et certains escrocs ennemis des gains honnêtes.

C'est pourquoi l'opposition fédérale devra se faire un devoir, à la prochaine session, de s'enquérir du rôle joué dans cette triste affaire par certain ministre et certain député qui doivent sans doute à leur alliance de famille et à leurs affinités politiques, d'avoir figuré ensemble dans plusieurs affaires financières où quelque chose d'avoir été floué.

Dans le cas actuel, il ne s'agit pas seulement de quelques misérables milliers de piastres qui seraient passés des goussets de quelques riches spéculateurs dans ceux de leurs confères en agiotage. Ce sont de pauvres ouvriers qui sont réduits à la plus extrême misère par un simple vol dont la compagnie a profité, et qui, après avoir obtenu la promesse d'un remboursement partiel, se sont remis à l'ouvrage pour découvrir plus tard que les promesses de la compagnie ne valaient pas mieux que celles de ses entrepreneurs.

Ceux-ci ont emporté des fonds qui, en somme, appartenaient plutôt à la compagnie qu'aux ouvriers. De quel droit la compagnie voudrait-elle tenir les travailleurs responsables de la fuite des entrepreneurs? Ils ne se sont jamais portés garants de l'honnêteté de ceux qui les employaient. C'est la compagnie qui leur a fourni les fonds avec lesquels ils ont pris la poudre d'escampote. Rien ne l'obligeait à leur faire cette avance sans s'assurer s'ils avaient payé leurs hommes.

Si elle prétend que c'est l'argent des ouvriers qu'ils ont emporté, de quel droit veut-elle s'approprier le travail qui a été fait sur sa ligne? En réclamant ce travail comme sa propriété, elle admet qu'elle était obligée de le payer. Elle prétend qu'elle l'a payé à des tiers. Alors, tant pis pour elle. Ce ne sont pas les ouvriers qui lui ont conseillé de donner à d'autres l'argent qui leur appartenait au même titre que les travaux appartenant à la compagnie.

Dans l'état actuel des choses, voici la position des diverses parties intéressées: Les gouvernements accordent une subvention à la compagnie; la compagnie donne l'argent aux entrepreneurs qui s'en vont aux États-Unis pour voir s'ils y sont; les ouvriers font les travaux qui donnent à la compagnie le droit de toucher la subvention, mais lorsqu'ils s'avisent de demander leur paie, la compagnie leur répond: Je ne vous connais pas; j'ai donné votre argent à ceux qui n'ont pas fait l'ouvrage, mais votre travail m'appartient.

Ce serait vraiment trop commode pour les exploiters si cette manière d'agir devait être encouragée par les autorités. Le gouvernement fédéral l'a si bien compris lui-même qu'il est intervenu dans le cas du chemin de fer de la Ligne Courte à la Nouvelle-Écosse, pour empêcher semblable injustice d'être perpétrée au détriment des travailleurs. D'autres cas pourraient être cités, et ce ne sont pas les précédents qui manquent; mais dans le cas actuel, il refuse d'intervenir pour ne pas faire trop de peine à M. Ives et à son respectable beau-père.

Ces deux dignes personnages festoyaient dernièrement à Sherbrooke, en compagnie de quelques adulateurs de la classe ouvrière, tandis que les pauvres travailleurs grelotaient de froid et se mouraient de faim, parce qu'il plait aux illustres membres de la famille Pope de la présence de leurs salaires.

En présence de pareils dénis de justice, il est consolant de voir que le gouvernement national se montre, comme par le passé, le véritable ami de l'ouvrier, le protecteur intelligent et dévoué de tous les déshérités et le défenseur énergique de toutes les victimes de la spéculation arrogante et mesquine.

Les promoteurs du mouvement de 1849 se recrutaient indistinctement dans les deux partis d'alors, et nous n'avons besoin pour le prouver que de nommer Sir John Rose, le collègue de Sir John A. Macdonald, Sir A. A. Dorion, l'hon. juge Johnson, l'hon. juge MacKay, l'hon. juge Torrance, l'hon. J. C. Abbott, collègue de Sir John, M. M. Melson, Redpath, Workman, Frothingham, etc.

Ce document méritait bien de n'être point perdu. On ne le trouve pas dans nos bibliothèques publiques les plus importantes, et grâce à cette réimpression le voilà sauvé de la destruction.

l'ent qu'elle l'a payé à des tiers. Alors, tant pis pour elle. Ce ne sont pas les ouvriers qui lui ont conseillé de donner à d'autres l'argent qui leur appartenait au même titre que les travaux appartenant à la compagnie.

Dans l'état actuel des choses, voici la position des diverses parties intéressées: Les gouvernements accordent une subvention à la compagnie; la compagnie donne l'argent aux entrepreneurs qui s'en vont aux États-Unis pour voir s'ils y sont; les ouvriers font les travaux qui donnent à la compagnie le droit de toucher la subvention, mais lorsqu'ils s'avisent de demander leur paie, la compagnie leur répond: Je ne vous connais pas; j'ai donné votre argent à ceux qui n'ont pas fait l'ouvrage, mais votre travail m'appartient.

Ce serait vraiment trop commode pour les exploiters si cette manière d'agir devait être encouragée par les autorités. Le gouvernement fédéral l'a si bien compris lui-même qu'il est intervenu dans le cas du chemin de fer de la Ligne Courte à la Nouvelle-Écosse, pour empêcher semblable injustice d'être perpétrée au détriment des travailleurs. D'autres cas pourraient être cités, et ce ne sont pas les précédents qui manquent; mais dans le cas actuel, il refuse d'intervenir pour ne pas faire trop de peine à M. Ives et à son respectable beau-père.

Ces deux dignes personnages festoyaient dernièrement à Sherbrooke, en compagnie de quelques adulateurs de la classe ouvrière, tandis que les pauvres travailleurs grelotaient de froid et se mouraient de faim, parce qu'il plait aux illustres membres de la famille Pope de la présence de leurs salaires.

En présence de pareils dénis de justice, il est consolant de voir que le gouvernement national se montre, comme par le passé, le véritable ami de l'ouvrier, le protecteur intelligent et dévoué de tous les déshérités et le défenseur énergique de toutes les victimes de la spéculation arrogante et mesquine.

Les promoteurs du mouvement de 1849 se recrutaient indistinctement dans les deux partis d'alors, et nous n'avons besoin pour le prouver que de nommer Sir John Rose, le collègue de Sir John A. Macdonald, Sir A. A. Dorion, l'hon. juge Johnson, l'hon. juge MacKay, l'hon. juge Torrance, l'hon. J. C. Abbott, collègue de Sir John, M. M. Melson, Redpath, Workman, Frothingham, etc.

Ce document méritait bien de n'être point perdu. On ne le trouve pas dans nos bibliothèques publiques les plus importantes, et grâce à cette réimpression le voilà sauvé de la destruction.

Nous n'en serons pas plus annexionnistes pour tout cela, et au moment où l'idée de cette annexion politique est remise en circulation, on nous assure gré de faire connaître ce qu'il en fut autrefois.

Il y a quelques temps, le docteur de Grosbois, député de Shefford, à la législature provinciale, recevait une requête signée par un grand nombre d'électeurs du comté de Compton, demandant au gouvernement provincial d'intervenir en faveur des ouvriers que la compagnie du chemin de fer de Hereford refuse de payer.

Avec l'activité qui le caractérise, M. de Grosbois se mit en communication avec l'honorable Premier-Ministre, et il a été décidé que la compagnie récalcitrante sera privée de la subvention provinciale jusqu'à ce qu'elle ait fait droit aux justes réclamations des ouvriers dévalisés par ses protégés. Si la compagnie ne paie pas ces derniers, ils seront payés à même la subvention.

Voilà un résultat qui fait honneur au dévouement du député de Shefford et à l'esprit de justice qui anime le gouvernement national; mais le fait que les citoyens du comté de Compton sont obligés de s'adresser au représentant d'une autre division électorale ne prouve guère en faveur de la confiance qu'ils ont en leur propre député.

Les pauvres Italiens auxquels on a réussi à extorquer le modeste salaire qu'ils ont péniblement gagné, n'ont pas été les seuls à souffrir de l'insigne malhonnêteté des exploiters sans vergogne qui profitent de leurs travaux. La rapacité de la compagnie et de ses affidés a fait d'autres victimes qui se recrutent parmi les contribuables du comté de Compton.

La réputation d'honnêteté du peuple canadien n'a rien à gagner à ce qu'une entreprise, subventionnée par les deux gouvernements, donne lieu à des transactions louches, qui permettent aux personnes mal intentionnées de soupçonner qu'il y a eu collusion entre certains députés amis du pouvoir fédéral et certains escrocs ennemis des gains honnêtes.

C'est pourquoi l'opposition fédérale devra se faire un devoir, à la prochaine session, de s'enquérir du rôle joué dans cette triste affaire par certain ministre et certain député qui doivent sans doute à leur alliance de famille et à leurs affinités politiques, d'avoir figuré ensemble dans plusieurs affaires financières où quelque chose d'avoir été floué.

Dans le cas actuel, il ne s'agit pas seulement de quelques misérables milliers de piastres qui seraient passés des goussets de quelques riches spéculateurs dans ceux de leurs confères en agiotage. Ce sont de pauvres ouvriers qui sont réduits à la plus extrême misère par un simple vol dont la compagnie a profité, et qui, après avoir obtenu la promesse d'un remboursement partiel, se sont remis à l'ouvrage pour découvrir plus tard que les promesses de la compagnie ne valaient pas mieux que celles de ses entrepreneurs.

Ceux-ci ont emporté des fonds qui, en somme, appartenaient plutôt à la compagnie qu'aux ouvriers. De quel droit la compagnie voudrait-elle tenir les travailleurs responsables de la fuite des entrepreneurs? Ils ne se sont jamais portés garants de l'honnêteté de ceux qui les employaient. C'est la compagnie qui leur a fourni les fonds avec lesquels ils ont pris la poudre d'escampote. Rien ne l'obligeait à leur faire cette avance sans s'assurer s'ils avaient payé leurs hommes.

Si elle prétend que c'est l'argent des ouvriers qu'ils ont emporté, de quel droit veut-elle s'approprier le travail qui a été fait sur sa ligne? En réclamant ce travail comme sa propriété, elle admet qu'elle était obligée de le payer. Elle prétend qu'elle l'a payé à des tiers. Alors, tant pis pour elle. Ce ne sont pas les ouvriers qui lui ont conseillé de donner à d'autres l'argent qui leur appartenait au même titre que les travaux appartenant à la compagnie.

Dans l'état actuel des choses, voici la position des diverses parties intéressées: Les gouvernements accordent une subvention à la compagnie; la compagnie donne l'argent aux entrepreneurs qui s'en vont aux États-Unis pour voir s'ils y sont; les ouvriers font les travaux qui donnent à la compagnie le droit de toucher la subvention, mais lorsqu'ils s'avisent de demander leur paie, la compagnie leur répond: Je ne vous connais pas; j'ai donné votre argent à ceux qui n'ont pas fait l'ouvrage, mais votre travail m'appartient.

Ce serait vraiment trop commode pour les exploiters si cette manière d'agir devait être encouragée par les autorités. Le gouvernement fédéral l'a si bien compris lui-même qu'il est intervenu dans le cas du chemin de fer de la Ligne Courte à la Nouvelle-Écosse, pour empêcher semblable injustice d'être perpétrée au détriment des travailleurs. D'autres cas pourraient être cités, et ce ne sont pas les précédents qui manquent; mais dans le cas actuel, il refuse d'intervenir pour ne pas faire trop de peine à M. Ives et à son respectable beau-père.

Ces deux dignes personnages festoyaient dernièrement à Sherbrooke, en compagnie de quelques adulateurs de la classe ouvrière, tandis que les pauvres travailleurs grelotaient de froid et se mouraient de faim, parce qu'il plait aux illustres membres de la famille Pope de la présence de leurs salaires.

En présence de pareils dénis de justice, il est consolant de voir que le gouvernement national se montre, comme par le passé, le véritable ami de l'ouvrier, le protecteur intelligent et dévoué de tous les déshérités et le défenseur énergique de toutes les victimes de la spéculation arrogante et mesquine.

Les promoteurs du mouvement de 1849 se recrutaient indistinctement dans les deux partis d'alors, et nous n'avons besoin pour le prouver que de nommer Sir John Rose, le collègue de Sir John A. Macdonald, Sir A. A. Dorion, l'hon. juge Johnson, l'hon. juge MacKay, l'hon. juge Torrance, l'hon. J. C. Abbott, collègue de Sir John, M. M. Melson, Redpath, Workman, Frothingham, etc.

Ce document méritait bien de n'être point perdu. On ne le trouve pas dans nos bibliothèques publiques les plus importantes, et grâce à cette réimpression le voilà sauvé de la destruction.

DERNIERES DEPECHE

JUSQU'AU 11 NOV. A. M.

DISCOURS DE LORD SALISBURY

Allusion à l'incident Sackville. — Les armements de l'Europe. — L'Angleterre devra suivre l'exemple des autres puissances.

London, 9. — Le banquet habituel aux ministres du cabinet a été tenu à Guildhall ce soir. Lord Salisbury y a prononcé un long discours.

Il a nié que le gouvernement se soit soumis à ses adversaires sur la question de la politique. "Jamais dit-il, le gouvernement n'a été plus résolu et plus confiant dans sa politique qu'il croit honnêtement pouvoir mettre en pratique."

Les événements aux États-Unis agiteront plus à l'histoire des élections que celle de la politique. (Rires et applaudissements.)

"Si l'on a eu quelque plainte contre des hommes d'Etat à Washington, cela ne concerne pas les deux nations. (Applaudissements.)

Les hommes d'Etat à Washington n'ont pas eu l'approbation des Américains. (Applaudissements.)

Parlant ensuite de la question de la paix en Europe, lord Salisbury a dit que tous les souverains d'Europe avaient un ardent désir de maintenir cette paix. Il espère qu'il continuera dans leur attitude présente.

J'ai appris de bonne source que cinq grandes puissances maintiennent douze millions d'hommes sous les armes. Je ne prétends pas que ce fait doive diminuer la confiance du public dans le maintien de la paix. Mais je crois qu'un million de tels préparatifs l'Angleterre ne doit pas rester sans être prête. (Appl.)

Si la classe commerciale venait à croire que la puissance de protection de l'Angleterre n'est pas suffisante, la terreur qui en résulterait causerait une perte plus grande que le coût d'aucune dépense pour maintenir la confiance. L'Angleterre n'a en vue que la protection de ses côtes et de son commerce."

ETATS-UNIS ET CANADA
Le successeur de lord Sackville devrait être un Canadien

London, 9 novembre. — L'opinion générale ici est que maintenant que l'élection présidentielle est terminée, le calme sera rétabli dans l'esprit et qu'on pourra en arriver à un règlement des questions en litige entre les États-Unis et le Canada.

Relativement à l'incident Sackville, une demande digne de considération est faite pour que le nouveau ministre britannique à Washington ait des connaissances plus profondes sur la portée des sujets graves qui intéressent le Canada que n'en a un diplomate ordinaire.

Values financières du Canada sur le marché de Londres
London, 9 novembre. — Le ton de la Bourse durant la semaine a été bon. Il y a eu amélioration pour les émissions du Canada et les actions de la province de Québec sont à la hausse.

La commission d'enquête
London, 9 novembre. — La commission d'enquête dans l'affaire du Times et Parnell a continué aujourd'hui à entendre des témoins relatifs aux crimes.

Courses de chevaux
London, 9 novembre. — La course pour le St-Leger de Liverpool a été gagnée par le cheval Tascano de lord Culthorp. Le grand handicap de Lambeth a été remporté par le cheval Lisbon, de Renfrew.

LES HORREURS DE LONDRES
Un député demande à la Chambre le renvoi du chef de police Warren

London, 9 novembre. — La femme qu'on a trouvée assassinée dit à quelques-uns qu'elle n'avait pas d'argent et que si elle ne pouvait pas en obtenir elle se suiciderait. On a appris qu'un homme bien mis a accosté cette femme et lui offrit de l'argent. Elle se rendit à sa résidence, au second étage d'une maison de la rue Dorset.

On n'entendit aucun bruit durant la nuit et rien ne transpara du lugubre dormeur, avant que la propriétaire de la maison se rendit à la chambre de la victime de bonne heure ce matin pour lui demander de payer son loyer.

La première chose que la propriétaire découvrit en entrant dans les appartements de la défunte furent l'estomac et les viscères de la victime qui se trouvait sur une table.

La rue Dorset est courte et étroite. Elle se trouve tout près de Mitre Square et de Hanbury Street.

La Chambre des Communes aujourd'hui. M. Combe a posé au gouvernement la question de savoir s'il était vrai qu'une autre femme avait été assassinée à Londres et si oui le général Warren, chef de la police métropolitaine, ne devait pas être remplacé par un officier de police habitué à découvrir le crime.

Cette question fut reçue par des cris de "Oh! oh!"

L'orateur rappela la chambre à l'ordre et dit qu'il avait de cette question aurait dû être donné de la manière habituelle.

na est de 2,500. Les chiffres officiels pour le mois de novembre sont probablement connus d'aujourd'hui à plusieurs jours. Les démocrates eux-mêmes admettent que les républicains ont une majorité de 2,500 voix pour l'état.

Le ticket républicain au complet a tenu plus de six semaines à compter du gouvernement jusqu'à son rapport de la Cour Suprême.

Riohmond, Virg., 9. — Les retours officiels arrivent lentement des parties les plus éloignées de l'état. Les calculs les plus soignés, dit-on ce soir, donnent à Cleveland 2,500 à 4,000 voix.

Washington, 9. — On a déjà commencé les préparatifs pour l'entrée en fonctions du général Harrison.

Après l'élection
New-York, 9 novembre. — Anna E. Dickenson, actrice, a institué en cour suprême une poursuite contre le comité national républicain pour recouvrer \$1-250 pour services rendus durant la campagne électorale. Elle prétend avoir été engagée dans le mois de septembre dernier pour donner trente conférences dans l'ouest. Elle devait recevoir \$125 par chaque conférence et de plus ses frais de voyage.

Elle a reçu \$3,750. Elle prétend de plus que dans le cas où M. Harrison serait élu elle devait recevoir \$5,000.

La poursuite a été signifiée au sénateur Quays et aux autres membres du comité avant-hier.

Indianapolis, 9 novembre. — Les républicains jubilent toujours de leurs succès, mais les démonstrations des deux derniers jours ont cessé. La population est retournée à l'ouvrage et la ville est en train dans son état normal. Le général Harrison reçoit un grand nombre de visiteurs.

MGR BEGIN A CHICOUTIMI
Chicoutimi, nov. 9. — Le vapeur portant Mgr Begin, attendu ici mercredi matin, n'est arrivé que dans l'après-midi du même jour.

Une foule considérable attendait Mgr Begin sur le quai. La ville était pavée de fleurs et l'église était magnifiquement décorée. On se rendit d'abord au Séminaire, d'où le clergé est parti pour se rendre à l'église en procession, suivi du nouvel évêque en chape, assisté du révérend M. Doucet. Les révérends MM. Bruno Leclerc et Delage remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'honneur.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, il y eut présentation de plusieurs adresses par le clergé, la ville et la paroisse de Chicoutimi.

Le sermon a été prêché par le R. P. Maricourt, dominicain.

Après le service, le clergé a prêté obédience au nouvel évêque. En tête, était Mgr Marquis, protonotaire apostolique, qui appartient au diocèse de Chicoutimi.

Cette cérémonie a été suivie du salut solennel.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, il y eut présentation de plusieurs adresses par le clergé, la ville et la paroisse de Chicoutimi.

Le sermon a été prêché par le R. P. Maricourt, dominicain.

Après le service, le clergé a prêté obédience au nouvel évêque. En tête, était Mgr Marquis, protonotaire apostolique, qui appartient au diocèse de Chicoutimi.

Cette cérémonie a été suivie du salut solennel.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, il y eut présentation de plusieurs adresses par le clergé, la ville et la paroisse de Chicoutimi.

Le sermon a été prêché par le R. P. Maricourt, dominicain.

Après le service, le clergé a prêté obédience au nouvel évêque. En tête, était Mgr Marquis, protonotaire apostolique, qui appartient au diocèse de Chicoutimi.

Cette cérémonie a été suivie du salut solennel.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, il y eut présentation de plusieurs adresses par le clergé, la ville et la paroisse de Chicoutimi.

Le sermon a été prêché par le R. P. Maricourt, dominicain.

ressentiment plus loin, et nous fit rire un soir, malgré la misère où nous étions. On sait que les sauvages soumis à la France, sont presque tous baptisés et si ignorants, qu'ils ne savent pas les premiers principes de la religion chrétienne; et on les regarde comme des docteurs, et comme les théologiens du canton, lorsqu'ils posent l'érection jusqu'à nos jours sur ces lambeaux de la vieillesse qu'ils disent habitent soir et matin pour toutes prières. Quant aux autres indociles élèves des missionnaires, ils ne savent que répondre *ou pro nobis*. Encore écorché-ils ces trois paroles. Il arriva donc qu'un gros réjoui de ces derniers qui nous étourdisaient tous les jours de ses *ou pro nobis*, ayant un soir gardé un profond silence, nous surprit tous par cette nouveauté. Comment donc, Makim, lui dis-je après la prière, n'as-tu rien dit aujourd'hui? Tu n'as point prié l'Ononito. Il me répondit brusquement: *Matagon taroniti, matagon ou pro nobis*. Que Dieu me donne à manger je lui donnerai des *ou pro nobis*.

La plupart des autres sauvages ne trouvaient pas qu'il eût si grand tort, quelques-uns même l'imitèrent, et comme nous n'avions presque rien à manger depuis trois jours, le désespoir commença à s'emparer de nous. Personne ne se sentait assez de vertu pour exhorter les autres à la patience. Je crois que nous serions tous morts en canot dans les déserts, si nous n'eussions pu tout-à-coup être secourus par cette même providence, contre laquelle nous n'avions pu nous défendre de murmurer. Il nous restait encore près de la moitié du chemin à faire, lorsqu'il nous arriva des vivres.

C'était M. de Vaudreuil lui-même qui nous les envoyait. Averti de l'état déplorable où nous étions par un de ces sauvages, qu'on appelle jongleurs, il s'était hâté de prévenir notre perte. Ce jongleur l'avait assuré qu'on *ouahou*, ou dénon, lui avait dit pendant la nuit, que ses frères étaient trahis, et revenaient sans vivres aussi bien que toute leur troupe. Nous avions en effet avec nous deux frères de ce sauvages, l'un desquels était son frère jumeau. Ceux qui nous comblaient avant bien que mon défaut n'est pas d'être trop crédule; néanmoins je suis persuadé qu'il a pu se persuader que l'

NOTES

Avis a été donné hier, à M. L. G. Desjardins, député de Montmorency, que le demandeur serait fait lundi prochain à la Cour pour faire fixer le procès en contestation de son élection.

M. Lévi P. Morton, le nouveau vice-président des Etats-Unis et président du prochain Sénat, est le chef de la maison de banque Morton, Rose et Cie, de Londres et New-York. Il était ministre des Etats-Unis à Paris, sous l'administration de M. Garfield et de M. Arthur, et sa famille n'est de retour en Amérique que depuis le printemps dernier. Il parle très bien le français, et ses filles reçoivent une éducation toute française.

M. Marquette a reçu hier matin du gouvernement fédéral une lettre lui enjoignant de transporter son buffet de la gare du Grand-Tronc, à Québec-Sud, à la gare du Grand-Tronc à Lévis, en face de la ville.

A l'avenir, la connexion entre les convois de l'intercolonial et ceux du Grand-Tronc se fera à Lévis au lieu de Québec-Sud et les voyageurs de l'intercolonial en route pour l'Ouest auront une demi-heure pour dîner avant de monter sur le Grand-Tronc.

C'est une réforme dont nous félicitons le gouvernement fédéral.

La contestation de l'élection de M. Morin, député de Charlevoix, est fixée au 27 courant.

L'honorable T. B. Pardee, membre du gouvernement Mowat, est dangereusement malade.

Il y aura prochainement une réunion à Ottawa de tous les membres de la Conférence de Québec.

Les délégués des différentes provinces soumettront officiellement aux autorités fédérales les résolutions de la conférence.

La contestation de l'élection de M. Rochon, député du comté d'Ottawa, est fixée au 16 courant pour l'enquête du défendeur.

Gabriel Dumont a donné, dimanche dernier, une conférence à St-Hermas, comté des Deux-Montagnes, sous les auspices du curé de la paroisse.

L'hon. M. Gagnon est arrivé de Montréal hier l'après-midi.

L'hon. M. Mercier en est attendu cet après-midi. Tous les ministres provinciaux seront alors à Québec.

Nouvelles Locales

Les premiers jours de l'hiver

Les rues étaient dans un état impraticable hier par suite de la fonte partielle de la neige abondante tombée la nuit précédente. Voitures et carrioles allaient également mal. Quand aux piétons, ils ne marchaient qu'en tremblant de crainte de glisser et se tenaient constamment en alerte pour éviter la neige tombant de temps à autre des toits.

Il n'est pas probable que cette neige disparaisse tout à fait. Nous pouvons donc considérer l'hiver comme commencé. Les autorités sont évidemment de cet avis. On a commencé hier à enlever les bancs dans le Jardin du Fort, la Place d'Armes et l'Esplanade.

A l'Ecole des Arts et Métiers

Le lieutenant-gouverneur et sa suite ont visité hier après-midi l'Ecole des Arts.

Service civil

Les examens du service civil commenceront mardi prochain à 9 heures au bureau de poste de Québec.

Assaut

On rapporte que mercredi soir, vers sept heures, une dame a été insultée en passant sous la porte St-Jean par un porc qui s'est rué sur elle, et que la jeune personne a été tellement épouvantée qu'elle a failli s'évanouir.

Il y a à cet endroit une lacune que nous avons déjà signalée plus d'une fois et qu'il importe de combler sans attendre davantage. Il faut de toute nécessité placer des lampes incandescentes dans les petits couloirs des portes St-Jean, Kent et St-Louis, où il fait noir comme dans un four.

Un saint canadien

M. L. G. Baillargé, avocat, possède une gravure trouvée dans le jardin de son père le lendemain de l'incendie du couvent et de l'église des Récollets de Québec, le 6 septembre 1796.

Cette gravure dont un coin a été entamé par le feu, paraît avoir été faite avec beaucoup de soin.

Voici ce qu'on lit au bas de la gravure :

Portrait du très Religieux fr. Didace Pelletier, fr. Lay Récollet, natif de Ste-Anne en Canada, mort en Steté dans le (le pays) de la nouvelle-france, le 21 février 1699, âgé de 41 ans [religion et que Dieu honore par plusieurs miracles.]

La gravure représente ce religieux devant un crucifix, une tête de mort à la main.

Accident

Mercredi soir, un nommé James O'Hagan est tombé dans la cale du vapeur Québec, de la ligne Dominion, pendant qu'il passait sur le pont. Il a fait une chute d'environ quinze pieds sur un amas de planches. On l'a ramassé sans connaissance et l'ambulance de l'Hôpital-Général l'a transporté à cette institution. Les médecins ont découvert qu'il était démis la cheville des pieds et qu'il souffrait de lésions internes. Le blessé est convalescent aujourd'hui.

Avis de société

Nouvelles maisons.—J. E. Picard et Cie, épiciers, de Saint-Sauveur ; Joseph E. Picard et L. Picard, associés ; P. Morency et Cie, ferronnerie, Québec ; P. Morency et Honoré Allaire, associés.

ENTRE MILLE

Monsieur.—En réponse à votre lettre me demandant quel effet votre RobDonum a eu sur moi, je suis heureux de pouvoir vous dire que jamais dans toute ma vie je n'ai vu aucun remède agir si bien et si promptement ; la première dose m'a fait tout de suite un bien considérable, et j'ai à peine pris les trois quarts de la fiole que j'étais complètement guéri d'un rhume et d'une extinction de voix dont seule ma femme et mon vieux père qui en ont eu connaissance peuvent se faire une idée. Mon père, qui a 72 ans, assure qu'il n'a jamais vu dans sa vie un remède agir si bien.

GEO. SILVERWOOD,

Gérant d'un département des maladies de colone, 2110 McGill.

En vente partout.

Le progrès commercial

Quelques personnes sur qui le sort s'acharne, prétendent que le commerce tend encore à diminuer dans la ville de Québec, comme s'il n'était pas déjà assez bas. Mais si nous voulions étudier la question, nous trouverions facilement la raison de ce relâchement dans les affaires. Ce qui manque ce n'est pas tant les moyens de faire du commerce, comme les hommes capables d'en faire. Ce qui faut ce sont des hommes assez entreprenants et assez actifs pour s'attaquer au sort et lui faire violence. Mais pour cela ce n'est pas de travailler à se faire un capital aussi vite que possible, pour ensuite se retirer et vivre tranquillement du revenu, sans aucune utilité pour son pays. Avant tout il faut que le marchand prenne l'intérêt de l'acheteur, s'il veut le conserver, et tous deux travaillent de concert à l'amélioration de leur pays en retirant un bénéfice pratique, l'acheteur en se procurant ces marchandises à des conditions qui lui permettent d'arriver, et le marchand en se formant une clientèle solide et fidèle.

C'est ce qui a été parfaitement compris au magasin nouveau chez Myrand et Pouliot, 215 rue St-Joseph, où tous les jours on voit apparaître des jobs nouveaux.

Lot de flanelle grise à 12c, job de froques et ciseaux tout laine à 45c. Lot de tweed tout laine à 30c. Job d'étoffe à robe à 10c. Job de laine à tricoter à 9c. Sous peu de jours il est attendu un grand job de châles noirs tricottés à un prix qui surprendra même les plus blasés.

Aussi un lot prodigieux de couvertures de laine, est reçu dans le moment même, à un prix vraiment surprenant.



A VENDRE

Un cheval de 8 ans, parfaitement sain, pesant environ 1200 lbs, bon train de route. Aussi buggy couvert et harnais. S'adresser au bureau de la Justice. Le tout visible chez M. Hough, rue Ste-Anne.



EAU ST-LEON !!

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse.

La lettre qui suit parle par elle-même : CHEZ MESSIEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Avant d'entendre parler des diverses questions opérées par l'eau St-Léon, je commençai à en prendre régulièrement, deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant, je mange tout ce qui me plaît et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'eau St-Léon, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je soussigné à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'eau St-Léon et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE, Maître-maçon 22 rue Artilleur Québec. Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS, LANGLOIS & Cie En face du Palais Cardinal Québec

LOTTERIE NATIONALE

DE COLONISATION

Sous le patronage de H. le CURE A. LABELLE

CLASSE D

Le DIX-SEPTIEME tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 21 Novembre 1888

A 2 HEURES P. M.

Valen des Lots \$50,000 00 Gros lot \$5,000 00

Table with 2 columns: Nomenclature des lots and their values.

2307 LOTS VALANT - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

TIRAGE

LE 3ME MERCREDI DE CHAQUE MOIS

Pour le Conseil d'Administration,

Le Secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

BUREAU : 19, Rue St. Jacques, MONTREAL, Canada.

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des billets à Québec, à qui toute demande de billets par lettre peut être adressée, No. 53, rue D'Arquillon.

AVIS

M. le docteur Cinq-Mars, médecin-chirurgien, commencera à tenir bureau rue Collins No 5, lundi prochain, 8 courant.

Consultations gratuites de deux heures à quatre heures p. m. Spécialités : toxicologie, gynécologie et maladies de la peau. Québec, 3 Oct. 1888

ALLEZ

AU

Grand Union CLOTHING CO.

Ancienne Maison Laliberto

124

RUE ST-JOSEPH

124

St-Roch

124

Le plus grand magasin de Hardes Faites de toute la Puissance du Canada.

Enorme Assortiment

D'HABILLEMENTS POUR ENFANTS, JEUNES GENS ET POUR HOMMES.

SPECIALITE

EN HABITS DE TOILETTE POUR MARIÉS.

PAR-DESSUS

POUR HOMMES ET ENFANTS AVEC COLLERETTES, coupés sur patrons français et américains.

PAR-DESSUS ET ULSTERS TRES CHAUDS.

PAR-DESSUS LEGERS et BLOUSES D'HIVER en drap et en satins, bordés.

CHOIX IMMENSE DE PANTALONS, depuis 90 cents en montant.

VETEMENTS DE TRAVAIL, VETEMENTS DE DESSOUS, en laine.

CASQUES ET CHAPEAUX.

PAR-DESSUS EN PELLETIERES, et un grand assortiment de VALISES.

N'oubliez pas

SI VOUS VOULEZ AVOIR UN HABIT BIEN FAIT ET BIEN TAILLE D'ALLER A LA

Compagnie

Grande Union

DE

HARDES FAITES

124-124-124

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(De France, d'Allemagne et des Etats-Unis)

AUSSI

INSTRUMENTS DE FABRIQUE CANADIENNE

TELS QUE LES CELEBRES PIANOS :

HEINTZMAN & CO., WM. BELL & CO., DOMINION CO., MASON & RISCH, SCHEIDMAYER, ETC., ETC.; ETC.

LES DERNIERES PUBLICATIONS MUSIQUES RECUES "CHAQUE SEMAINE."

AINSI QUE LES HARMONIUMS SUIVANTES :

WM. BELL & CO., DOMINION CO., THOMAS & CO., SCHEIDMAYER, ETC., ETC., ETC.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs pour faire l'acquisition d'un PIANO ou d'un HARMONIUM de PREMIERE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Co., ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Co. a 38 ans d'expérience dans la fabrication des pianos sur ses continents.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNEES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N.Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Co possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques. Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODELES, etc., sont faits par eux.

Les pianos Heintzman & Co., ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODELE en est artistique, Le FINI parfait.

La SONORITE nette et pure, La TOUCHÉ élastique et souple, Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

VENEZ, VOYEZ ET VOUS SEREZ CONVAINCUS

Nos Harmoniums de Wm. Bell & Co. sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITES MUSICALES.

AUSSI.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînement vertical.

GERVAIS & HUDON

219, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE

— DE —

E. B. EDDY

Allumettes, Seaux, Cuves, Planches à Laver, Cuves, etc., etc., etc.

EN FIBRES PRESSES

LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES MARCHANDISES DU MONDE.

mandez à votre épicière où ils sont en vente.

BEAUDET, LEFAIVRE & GARNEAU,

QUINCAILLERIES ET FERRONNERIES EN GROS

122, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

CETTE MAISON FERA UN COMMERCE GENERAL DE QUINCAILLERIES FER EN BARRES, ACIER, TOLES ET FERBLANCS, PEINTURES, VERNIS, etc.

AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES

Marchandises reçues tous les jours.

Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHINIC qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont transigé pendant de nombreuses années.

Agents pour les huiles à machines de la "Montreal Oil Company."

LA COMPAGNIE CHINIC

(ANCIENNE MAISON METHOT, FONDÉE EN 1808)

Successeurs de Beaudet & Chinic

— COIN DES RUES —

SAINT-PIERRE ET DE LA MONTAGNE

QUEBEC

— FABRICANTS DE —

COUS ET DE MOU LANGES

— ET —

MARCHANDS DE FER

GROS ET DETAIL

Spécialité de Quincaillerie de fabrications, Peintures, Huiles, Vernis, Verres à vitres, Celebre Clou coupe "Methot"

Fournitures de forgerons, de charbons, de ferblantiers et d'entrepreneurs, Assortiment de fer considérable et complet venant d'être reçu.

PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC

FEUILLETON DE "LA JUSTICE"

60

LE TUEUR DE TIGRES

XXX

L'EMBUSCADE.

Les mesures du Jaguar avaient été si bien prises, le traitre qui s'était chargé de guider la condotta avait si bien manœuvré, que les Mexicains étaient littéralement tombés dans un piège dont il paraissait fort difficile, sinon impossible, qu'ils parvinssent à sortir.

Démoralisés un instant par la chute de leur chef, dont le cheval avait été, dès le début de l'action, frappé mortellement, cependant, dociles à la voix du capitaine qui, par un effort suprême, était parvenu à se relever presque aussitôt, ils s'étaient groupés autour de la rena chargée de la condotta de tous les côtés à la fois ils se préparaient à défendre courageusement le dépôt précieux dont ils avaient la garde.

L'escorte commandée par le capitaine Melendez, bien que peu nombreuse, était composée de vieux soldats aguerris, habitués de longue main à la guerre de buisson, et pour lequel la position critique dans laquelle leur mauvaise étoile les avait placés, n'avait rien de fort extraordinaire.

Les dragons avaient mis pied à terre, et jetant leurs longues lances inutiles dans une lutte comme celle qui se préparait, ils avaient saisi leurs carabines, et le canon en avant, les yeux fixés sur les bissons, ils attendaient impassibles l'ordre de commencer le feu.

Le capitaine Melendez avait, d'un coup d'œil rapide, étudié le terrain ; il était loin d'être favorable. A droite et à gauche, des pentes abruptes couronnées d'ennemis ; derrière, une troupe nombreuse de rôdeurs de frontières embusqués derrière un abatis d'arbres qui, comme par enchantement, avait subitement intercepté la route et coupé la retraite ; devant enfin un précipice de près de vingt mètres de large et d'une profondeur incalculable.

Tout espoir de sortir sains et saufs de la position dans laquelle ils étaient acculés semblait donc être enlevé aux Mexicains, non-seulement à cause du nombre considérable d'ennemis qui les cernaient de toutes parts, mais encore par la disposition même des lieux ; cependant après avoir attentivement étudié le terrain, un éclair jaillit de l'œil du capitaine et un sombre sourire passa sur son visage.

Les dragons connaissaient depuis longtemps leur chef, ils avaient foi en lui, ils aperçurent ce fugitif sourire et leur courage s'en accrut.

Le capitaine avait souri, donc il espérait.

Il est vrai que pas un homme dans toute l'escorte n'aurait pu dire en quoi consistait cet espoir.

Après la première décharge, les rôdeurs avaient inopinément couronné des hauteurs, mais ils étaient demeurés immobiles, se contentant de surveiller attentivement les mouvements des Mexicains.

Le capitaine profita de ce répit que lui offrait si généreusement l'ennemi pour prendre quelques dispositions de défense et corriger son plan de bataille.

Les mules furent déchargées, les précieuses caissettes placées tout à fait en arrière, aussi loin que possible de l'ennemi ; puis mules et chevaux, amenés sur le front de bandière du détachement, furent rangés de façon à ce que leurs corps servissent de rempart aux soldats, qui, agroués et courbés derrière ce retranchement vivant, se trouveraient relativement à l'abri des balles ennemies.

Lorsque ces mesures furent prises et que par un dernier coup d'œil le capitaine se fut assuré que ses ordres avaient été ponctuellement exécutés, il se pencha à l'oreille de Bautista, l'arrière chef, et lui dit quelques mots à voix basse.

L'arrière fit un brusque mouvement de surprise en entendant les paroles du capitaine, mais se remettant aussitôt, il baissa affirmativement la tête.

—Vous obéirez ? demanda don Juan en le regardant fixement.

—Sur l'honneur, capitaine, répondit l'arrière.

—Eh bien ! dit gaiement le jeune homme, nous allons rire, je vous en réponds.

L'arrière se retira et le capi-

taine vint se placer devant ses soldats.

A peine avait-il pris son poste de combat, qu'un homme apparut sur le sommet de la montée de droite ; cet homme tenait à la main une lance à l'extrémité de laquelle flottait un morceau d'étoffe blanche.

—Oh ! oh ! murmura le capitaine, qu'est-ce que cela signifie ? Craignent-ils déjà que leur proie leur échappe ? Hola ! cria-t-il, que demandez-vous ?

—Parlementer, répondit l'ennemi, l'homme au drapeau.

—Parlementer, répondit le capitaine, à quoi bon ? D'ailleurs, j'ai l'honneur d'être officier dans l'armée mexicaine, et je ne traite pas avec des bandits.

—Prenez garde, capitaine, un courage déplacé est souvent de la forfanterie ; votre position est désespérée.

—Vous croyez répondit le jeune homme d'une voix railleuse.

—Vous êtes cernés de tous les côtés.

—Excepté d'un.

—Oui, mais la se trouve un précipice infranchissable.

—Qui sait ? fit le capitaine toujours gougnard.

—Enfin, voulez-vous m'écouter ? reprit l'autre, que ce dialogue commençait à impatienter.

—Au fait, dit l'officier, voyons vos propositions après je vous ferai connaître mes conditions.

—Quelles conditions ? demanda le parlementaire avec étonnement.

—Celles que je prétends vous imposer, pardieu !

Un sourire homérique des rôdeurs de frontières accueillit ces paroles hautesaines.

Le capitaine demeura froid et impassible.

—Qui êtes-vous ? demanda-t-il.

—Le chef des hommes qui vous tiennent captifs.

—Captifs ! je ne crois pas ; enfin, nous verrons. Ah ! c'est vous qui êtes le Jaguar, ce fier bandit dont le nom est en exécution sur ces frontières ?

—Je suis le Jaguar, répondit simplement celui-ci.

—Fort bien. Que me voulez-vous ? Parlez, et surtout soyez bref, reprit le capitaine en piquant la pointe de son sabre sur le bout de sa botte.

—Je veux éviter l'effusion du sang, dit le Jaguar.

—C'est fort bien à vous, mais il me semble qu'il est un peu tard pour prendre une si louable résolution, fit l'officier de sa voix railleuse.

—Ecoutez, capitaine, vous êtes un brave officier, je serais désolé qu'il vous arrivât malheur ; ne vous obstinez pas à soutenir une lutte impossible entouré comme vous l'êtes par des forces considérables ; toute tentative de résistance serait une impardonnable folie qui n'aboutirait qu'à un massacre général des hommes que vous commandez, sans que vous ayez le moindre espoir de sauver la condotta que vous escortez. Rendez-vous, je vous la répète, vous n'avez que cette voie de salut qui vous soit ouvert.

—Caballero, répondit sérieusement cette fois le capitaine, je vous remercie des paroles que vous avez prononcées ; je me conduis en homme, et je vois que vous parlez loyalement en ce moment.

—Oui, fit le Jaguar.

Derniere Edition 5 HRS. P. M.

Un homme, en creusant un puits, a trouvé une certaine quantité de mica...

Le prince de Galles rencontrera le 13 courant, à Flessingue, sa sœur, l'impératrice d'Allemagne...

Le gouvernement espagnol ne protestera pas contre la saisie de la goëlette espagnole Gracia par un croiseur de la douane des Etats-Unis...

L'empereur François Joseph d'Autriche a exprimé le désir que l'université de son avènement ne soit célébrée ni par des fêtes, ni par des députations...

Sept garçons de café et anarchistes ont été arrêtés pour complicité dans les explosions de dynamite...

L'Institut Canadien-français, rue York à Ottawa, n'a pas été adjugé, hier, à la vente qui a lieu chez M. Tackebary...

La Presse annonce que l'élection de M. Guibault, député de Joliette, est annulée.

Aux élections générales, il y avait lie et M. Guibault a été élu par l'officier rapporteur.

La Gazette piémontaise dit que c'est surtout le Piémont qui souffre de la rupture commerciale avec la France...

J. W. Vail, le caissier de la banque de Port Washington (Wisconsin), qui a mystérieusement disparu au mois de janvier dernier...

On signale d'une ville d'Alsace-Lorraine un conflit qui aurait eu lieu entre un officier allemand et la population...

Il est question, en 1889, d'un congrès général des femmes à Paris.

Le prospectus officiel nous promet de belles séries. "Le congrès des femmes se composera de trois sortes de membres..."

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS On lit dans le Messenger de Lewiston, Me.

"Les Canadiens de Saccarappa avancent rapidement dans la voie du progrès. Nos compatriotes établis dans ce village depuis quelques années à peine, ont déjà su se faire une belle position au milieu de la population qui les entoure..."

Ce dernier, M. Pierre Turgeon, est un ancien citoyen de Lévis, émigré aux Etats-Unis, depuis cinq ans.

Un caucus à Ottawa De l'Union Libérale Une grande pièce avec table au milieu.

Les ministres assis autour de la table. Taillon et Thom Chose Casgrain entrent par la porte du fond; ils viennent féliciter avec leurs amis d'Ottawa le propos de scandale Caron-Costigan. Sir Hector est à la droite de Sir John et Chapleau à sa gauche.

Sir John. — Vous avez la parole, Taillon, expliquez ce qui nous procure le plaisir de votre visite.

Taillon. — Je viens me plaindre de la conduite d'un des membres du cabinet. On comprend que si les ministres conservateurs à Ottawa, dans un but de spéculation que je suis obligé de flétrir, viennent maintenant dépouiller les Canadiens-Français de la Province de Québec de leurs biens, notre position ne sera plus tenable.

Sir John. — (Il agit une sonnette, un messenger paraît.) — Emporitez-moi un gin-cock-tail avec beaucoup de sucre. Mettez-en aussi dans vos discours, Taillon.

Taillon. — Que dois-je mettre dans mes discours ? Sir John. — Du sucre. (nouveau rire.)

Adolphe Caron. — Non, mais est-il spirituel, Sir John ! Taillon. — J'imagine que le ministre de la guerre me donnerait à moi des explications, la chose est grave.

(Un silence : on entend la voix d'Adolphe Caron : il parle à Thom Chose.) — Moi, j'aime mieux les femmes brunes, elles ont plus de montants. Les blondes sont poétiques, je l'admets, mais la poésie, ça m'embête.

Sir John. — Caron, on vous demande des explications sur le scandale Caron-Casgrain.

Sir Adolphe. — Je me suis emparé de ses terribles dans le d'y élever des for-

tifications pour la défense de nos cotés. Sir John. — Je crois que vous vous occupez plus de la côte d'Adam que de nos cotés. (Rires.)

Sir Adolphe. — Non, mais est-il spirituel, Sir John ! Sir John. — Le nommé Leclair qu'on a dépouillé, n'est après tout qu'un papiste. Il sonne. (Un messenger paraît.)

Emporitez-moi un gin-cock-tail. Sir Hector. — Je dois ici élever la voix. Je me permettrai de dire que je suis obligé de différer d'opinion avec l'honorable premier. Cependant, je me soumettrai à la majorité.

Chapleau. — (Entre ses dents.) Il rue dans les brandards. Sir Hector. — Je sais quel est celui qui vient de parler. Je le méprise trop pour faire attention à lui.

Chapleau. — C'est à moi que mon honorable ami fait allusion, je saurai lui répondre.

Sir John. — (Bas, à Chapleau.) Tu sais que je considère Langevin comme un incapable. C'est inutile de me donner des misères pour rien. (Bas à Langevin.) Chapleau est un homme fini, inutile de s'en occuper. (Il sonne. Un messenger paraît.)

Emporitez-moi un gin-cock-tail, plus de gin et moins de sucre. Taillon. — Comment peut-on défendre nos cotés en élevant des fortifications à l'intérieur des terres. Dans tous les cas ma position n'en est pas moins fautive.

Sir John. — Je croyais que vous fussiez seulement lorsque vous chantiez, Taillon (rires.)

Adolphe Caron. — Non, mais est-il spirituel, Sir John ! On entend la voix de Casgrain. — J'ai oublié mon tabac ; as-tu du tabac, Adolphe ?

Adolphe Caron. — Non, ... Je voudrais bien savoir ce que Taillon connaît en fait de stratégie. Grâce à son système de fortification intérieure, l'ennemi débarque sans défense et tout à coup crac. ... le tour est joué.

Taillon. — Oui, ... crac-crac. ... Il viendra un crac qui vous enverra tous dans l'opposition.

Adolphe Caron. — Chut ! ... Sir John est endormi, il est temps de s'en aller. (Tous se lèvent et se dirigent vers la porte.)

Adolphe Caron. — Tu fais un bruit avec tes bottes, Casgrain ! Casgrain. — Je ne peux toujours pas avoir de tabac. Quand viens-tu chez Casgrain, Adolphe ?

Adolphe Caron. — Je serai à Québec la semaine prochaine. Organise une excursion. Tous deux sortent en fredonnant : V'la le bon vent, v'la le joli vent. ... FANTASIO.

Nous apprenons avec regret la mort de Mde Elzire Darveau, épouse de Thos. Berlinguet, ér., ingénieur du Havre des Trois-Rivières. Madame Berlinguet était la fille de M. Darveau, maître-imprimeur de cette ville. Nos condoléances à la famille.

Le Rév. M. Godbout (Narcisse), ancien curé de Ste-Hélène, décédé le 10 courant, était membre de la Société Saint-Joseph, de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la Société d'une messe, section diocésaine. Archevêché de Québec, 10 novembre 1888. C. A. MAROIS, Ptre, C. S., Secrétaire.

DERNIERES DEPECHE

JUSQU'A 1 HRS. P. M.

La France et l'Espagne

La marine française

Les journaux d'Europe et l'élection du président des Etats-Unis

Vienne, 10 novembre. — La Correspondence politique publie une lettre de Berlin dont l'auteur commente le rapprochement qui s'est opéré entre la France et l'Allemagne, depuis que M. Arminio a pris le portefeuille des affaires étrangères en Espagne. Le correspondant voit une preuve de ce rapprochement dans l'action commune des deux pays à propos de la question du Maroc, et il prétend que l'alliance est dirigée contre d'autres Etats méditerranéens.

Le rappel des ministres d'Espagne à Berlin et à Rome, à ce qu'il faut dire de la lettre, a pour objet de tenir à l'écart l'Allemagne et l'Italie, et c'est là ce que désire la France.

An parlement français

Paris, 10 novembre. — M. Dreyfus a proposé à la chambre des députés que les 42 millions de francs, demandés par le gouvernement pour fortifier les ports de Brest et de Cherbourg, fussent employés à la construction de croiseurs et de torpilleurs. La marine allemande et la marine italienne, a-t-il dit, sont supérieures à la marine française, et le gouvernement allemand est sur le point de demander 250 millions de francs pour la construction de nouveaux navires.

L'amiral Krantz, ministre de la marine, a dit que, le jour où les Allemands demanderaient ce crédit, il demanderait lui aussi une somme égale. (Applaudissements.) La marine française, a-t-il ajouté, ne doit pas être estimée au-dessous de sa valeur; l'année 1889 la verra dans une situation respectable.

M. Dreyfus a retiré sa proposition. M. Dorian a proposé alors une réduction de 1,500,000 francs sur les évaluations pour les fournitures de la marine. L'amiral Krantz a combattu cette proposition en déclarant formellement que la somme entière était nécessaire afin de parfaire les approvisionnements de charbon. La commission du budget a néanmoins accepté la motion Dorian; sur quoi l'amiral Krantz a dit qu'il considérerait l'adoption de cette motion comme la preuve d'un manque de confiance à son égard. Cette déclaration a produit une profonde impression et M. Dorian a retiré sa proposition en refusant de prendre part dorénavant à la discussion.

La presse européenne et l'élection de M. Harrison Paris, 10 novembre. — L'édition européenne du New-York Herald publie l'article suivant : Le journal la "France", en commentant l'élection présidentielle aux Etats-Unis, dit : "M. Cleveland a été écarté par une coalition de capitalistes, de monopolistes et de quémandants de places, mais, heureusement pour les Etats-Unis, les républicains ne l'empêchent que par la confiance placée dans les déclarations de Harrison en faveur de la réforme de parti républicain. Il faut espérer pour l'avenir de la grande République que les républicains tiendront leurs promesses. La seule chose qui nous console, nous Français, de la défaite du parti qui avait droit à la sympathie de la France, est

l'élection de M. Morton comme vice-président, et il faut espérer que le nouveau vice-président n'oubliera pas l'amitié qui l'est acquise à Paris comme ministre des Etats-Unis."

Le Paris regrette l'élection d'Harrison, élection qui ne fait pas espérer de réduction du tarif protecteur américain.

Le Temps dit : "L'incident Sackville, si grossièrement traité par les ex-ministres, a contribué au succès des républicains, malgré les mesures énergiques prises par M. Cleveland."

Le Figaro reproduit les dépêches adressées de New-York au Herald et regrette la défaite des démocrates.

Le Herald reproduit aussi les dépêches de New-York et dit que l'élection d'Harrison est un malheur, mais se déclare convaincu que la France a un ami en la personne du vice-président Morton.

Le Petit Journal avertit les artistes et producteurs français qu'il n'ont plus guère à espérer de voir disparaître les droits presque entièrement prohibitifs qui frappent les tableaux et les produits français.

Le Soleil, organe du comte de Paris, dit que les Américains savent mieux que les Français ce qu'il veulent eux-mêmes, et leur dit, quel qu'il soit, à droit aux sympathies de la France, comme la personnification d'une nation amie de la France.

Les autres journaux, en général, enregistrent simplement le résultat de l'élection, sans faire de commentaires.

Londres, 10 novembre. — Le Standard commente en ces termes le résultat de l'élection présidentielle aux Etats-Unis : "Il n'y a jamais eu de bruit plus absurde de celui d'après lequel l'or anglais aurait été jeté à l'océan par les machines dans le défilé de M. Blaine et de son représentant nominal, ou que celui d'après lequel les Anglais seraient vivement affectés par la chute du président Cleveland. Nous sommes, dans le monde entier, les personnes qui ont le moins de raison d'avoir de la reconnaissance pour le président Cleveland. En même temps, nous avons peu de motifs de nous réjouir du triomphe des républicains. Les effets possibles du succès d'Harrison sur les relations extérieures de l'Amérique ne sauraient être regardés comme favorables. Nous n'avons pas de raison pour nous plaindre ou nous réjouir."

Immigration italienne Rome, 10 novembre. — A la chambre des députés italiens, M. Nijarò a interpellé le gouvernement sur les conditions dans lesquelles se fait l'immigration en Amérique. Il a retiré sa question à la suite des explications données par M. Crispi, mais il se propose de revenir sur le même sujet, lors de la discussion du projet de loi sur l'immigration.

Choses d'Allemagne Berlin, 10 novembre. — En plus des lettres du défunt empereur Frédéric qu'elle avait trouvées dans la maison du baron de Roggenbach, la police vient de découvrir dans le tiroir secret d'un bureau deux paquets de dépêches et de lettres venant de l'empereur Frédéric, alors qu'il était encore prince héritier, de sa femme, de la reine Victoria, du prince de Galles, du prince Alexandre Battenberg, du docteur Mackenzie, du duc de Cumberland, du comte de Seckendorff, du docteur Windhorst, et d'autres personnalités.

Les Allemands en Afrique Berlin, 10 novembre. — Les Nachrichten annoncent que le bruit d'après lequel la compagnie allemande de l'est africain entrerait en liquidation est sans fondement, et que l'accord anglo-allemand est une raison de plus pour l'Allemagne de conserver le territoire qu'elle a acquis.

Nouvelles d'Ottawa Ottawa, 10 novembre. — Sir John Thompson et Sir Adolphe sont de retour hier de New-York. — Bryson Graham & Co, marchands en détail de marchandises sèches, de cette ville, ont fait l'achat du fonds de commerce de MM. Grenier & Co, pour la somme de \$120,000.

La Banque de Montréal Montréal, 10 novembre. — Le rapport semi-annuel de la Banque de Montréal publié ces jours derniers est très favorable. Les profits, comme on s'en attendait, excèdent \$700,000, dont il faut déduire \$200,000 employés à l'érection de bâtisses. Vu que ce rapport était très satisfaisant, on a décidé de mettre \$50,000 pour la construction de bâtisses qui étaient nécessaires à Vancouver. On peut dire que ceci semble indiquer seulement un bonus de 1 pour cent pour les prochains six mois. Cette action a causé des commentaires et sera peut-être la cause d'une baisse dans le stock.

Nouvelles Locales

Personnel

M. P. B. Casgrain est parti cette après-midi pour Ottawa, où il doit plaider la cause d'O'Brien vs la Reine, devant la Cour d'Echiquier qui s'ouvre au commencement de la semaine prochaine.

Cour du Recorder

Le célèbre Tommy Fitzgibbon, de la rue Champlain, a été arrêté hier soir en état d'ivresse. De plus Tommy se permettait de blasphémer. Résultat deux mois de prison.

Un jeune homme de dix-neuf ans a été condamné à 15 jours de prison pour ivresse, rue Henderson.

Un homme bien connu à Québec, et qui occupe une place assez en vue, a été arrêté en état d'ivresse hier soir, rue d'Auteuil, \$5 d'amende et les frais ou 15 jours de prison.

Les Jeunes conservateurs

Réunion de ces messieurs hier soir dans la salle qu'occupaient autrefois les juges de la cour d'appel, dans l'ancien palais de justice, salle qui a été mise à leur disposition par le gouvernement fédéral.

Il a dit qu'on lui avait dit

Le canard superbe lancé par un journal de cette ville au sujet de neuf cadavres d'enfants trouvés au cliéteau d'eau se réduit à l'ancienne histoire de l'homme de l'homme qui avait vu l'homme qui avait vu l'ours. En deux mots il n'y a rien de vrai dans les entrefilet qui ont été publiés au sujet de cette prétendue lugubre trouvaille.

Tue autre au plan

Ce midi une toute jeune femme était rendue à la cour du recorder, afin de porter plainte contre son mari qui, paraît-il, l'aurait mise au plan pour aller cohabiter avec une autre femme. La pauvre femme pleurait en portant cette plainte et ajoutait que son mari la maltraitait et la mettait à la porte sans raison aucune.

Parole Depuis quelques jours, l'épouse d'un marchand de nouveautés sur la rue St-Jean a lâché son mari et est parti pour les Etats-Unis.

Cour de Police Tout était tranquille aujourd'hui dans cette cour. Pas un seul prisonnier.

Une cause du revenu a été retirée, vu l'absence aux Etats-Unis du principal témoin. L'accusé dans cette cause a nom Patrick Droyer et réside rue Champlain.

En carnaval Cet après midi la plupart de ceux qui ont fait partie du comité des sports en rapport avec la dernière exposition ont été invités de se rendre chez M. Gaspard Huot, à Charlesbourg, afin de prendre en considération l'opportunité d'organiser un carnaval à Québec durant le cours de l'hiver prochain.

Porte-monnaie disparu Une dame Roy, du faubourg, s'est rendue ce matin sur le marché Finkay pour faire ses achats. Lorsqu'elle mit la main dans sa poche pour en tirer son porte-monnaie, elle s'aperçut avec surprise que celui-ci, qui contenait une assez bonne somme d'argent, avait disparu. Elle croit avoir été la victime d'un vol.

La température Depuis ce matin il fait un temps impossible; les rues de la ville sont impassables et pour comble de bonheur (?) à trois heures une pluie torrentielle a commencé à tomber, ce qui a eu pour résultat de transformer les rues des parties basses de la ville en véritables torrents. La neige disparaît rapidement et fait place à un mélange de boue, de neige et d'eau.

En conséquence des mauvais chemins pour de cultivateurs sont venus aux marchés ce matin, mais tout de même les produits se sont vendus assez bon marché, les cultivateurs désirant retourner à leur maison le plus vite possible.

Obituaire Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Agapit Dumaire de Bondy, fils du Dr Dumaire de Bondy, de Sorel, et beau-frère de notre ami, M. Joseph Martin, avocat.

Il était élève du séminaire de Québec depuis quatre ans, et il a succombé après sept jours de maladie seulement. Sa sépulture aura lieu demain, à 11 heures du matin à l'église St-Roch.

Nominations A une assemblée du Bureau de Marine des examinateurs, capitaine W.H. Smith, N. R. Chairman, les élèves suivants de l'École de navigation du gouvernement : Alfred Couillard et Joseph Couillard, tous deux de Ste-Anne-de-Montangny, ont reçu des certificats de compétence comme maîtres de vaisseaux aux longs cours.

Accident Un nommé Giroux, de la Pointe à Gatineau, a dû revenir dans sa famille, des chaudières où il travaillait sur le haut de la rivière, par suite d'un accident sérieux dont il a été la victime. Pendant qu'il était occupé à la descente du bois, les malheurs s'est fait prendre une jambe entre plusieurs billes.

Comité littéraire et historique Lundi soir, à 7 1/2 hrs, au lieu ordinaire, réunion du comité littéraire et historique. Prière aux membres d'y être présents.

Incendie Avant hier, durant la nuit le feu a détruit, à Somerset, la tannerie de M. Geo. Roy, de Québec. Cette bâtisse était en bois. On ne connaît pas encore l'origine du feu. Les pertes sont considérables.

Mort subite Un vieillard âgé de 82 ans, nommé John Neely, est mort subitement à Silvery jeudi dernier. M. le coroner Belletta a été averti, mais n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

Joyau épiscopal

Nous avons dit l'autre jour, que M. Elouard Couture, le riche négociant de Lévis, s'était réservé l'honneur d'offrir à Sa Grandeur Mgr Bégin, évêque de Québec, un superbe bracelet d'or, dont il avait donné la commande à M. Cyr Duquet, de cette ville. Ce joyau que nous avons vu hier, est digne en tout point du destinataire et du donateur, et il fait le plus grand honneur au talent artistique de l'orfèvre-bijoutier.

L'anneau qui est du plus bel or, s'agrandit à volonté pour mettre par-dessus un gant. Sur le chaton tout fleuri, qui s'ouvre à l'aide d'un ingénieux mécanisme afin de servir de reliquaire, est placée une riche topaze. C'est certainement l'un des plus beaux bijoux de ce genre qui aient encore été fabriqués à Québec.

Succession

Il est rumoré que la succession de feu Jean Boucher de St-Charles, Bellechasse, sera d'à peu près \$55,000.

Soiree littéraire et musicale à l'Institut Canadien

PROGRAMME 1—Duo "Rigoletto de Verdi. Renaud de Villot 2—Discours. M. George Bellivère, Président de la Section Notre-Dame 3—Les Emigrants. A. Pérot Quatuor Vocal 4—La Messe de l'An. Paul Delair Poème dit par M. Adjourto Rivard 5—Duo, extrait de l'Opéra. "Si j'étais roi. Adam 6—Causerie humoristique. Paul Garrigue 7—Romance "Plus d'amour, plus de roses" Gustave de Suidé 8—Les deux hirondelles. Ernest Legouvé 9—Le départ des compagnons. Laurent de Rillé

Quatuor Vocal Dieu sauvera reine j. e.

Le voyage précoc

Mercredi soir arrivait à Lévis à l'heure ordinaire, le convoi de vitesse de l'Intercolonial.

Un jeune garçon, âgé de neuf ans, avait été mis à bord de ce convoi à Campbellton sous les soins du conducteur, et celui-ci l'a remis le même soir entre les mains du conducteur du convoi de nuit du Grand-Tronc, en route pour Toronto.

L'enfant, qui est intelligent, semble être aussi très vicieux. Il paraît qu'il est parti de chez ses parents qui résident au No. 81, Colborne Street, Toronto, la

semaine dernière et qu'il s'est rendu jusqu'à Sackville, N.-B., sur l'Intercolonial. Le supérieur d'une maison de refuge à Sackville a confié le garçon au conducteur de l'Intercolonial avec une lettre expliquant comment l'enfant devait être surveillé et protégé jusqu'à ce qu'il se rende dans sa famille.

Le voyageur précoc a dit qu'il avait descendu de la voiture, parce que son père l'avait corrigé pour sa conduite et qu'il se dirigeait vers Terrebonne.

Le nom de cet enfant est Thomas Clarke.

Nominations Les nominations suivantes paraissent dans la "Gazette Officielle" de cette semaine : Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil de nommer Jean-Baptiste Laflamme, écuyer, avocat de Montréal, à la charge de commissaire pour l'érection de la paroisse de l'archidiocèse catholique romain de Montréal, en remplacement de George H. Duménil, écuyer, décédé.

Aussi Thomas Robert Pennington, écuyer, avocat, de la cité de Liverpool, en Angleterre, commissaire sous l'autorité de l'article 30 du code de procédure civile.

Juges de Paix District de Bedford—MM. James A. Howie, de Vale Perkins; Judson D. Blanchard, Jeremiah Traver, Gilman C. Rollins, Francis K. White, Alphas H. Clark, Robert W. Heath, de Mansonville; Rockwell J. Jones, de Knowlton Landing; Daniel Aiken, de West Porton; Rosmond J. Ladd, John W. Benjamin Peter Derby, de West Bromie; Luther Hastings, de Iron Hill; George F. Hall, de Bromie; Charles H. Griggs, de Sutton; James Brock, de Glen Sutton; William Macfarlane, de North Sutton; Stephen E. Watson, de Sutton Junction; J. P. Plummet, de Milling; J. H. Hugel Ball, de Knowlton Landing; H. O. Eldridge, de Eastman, John S. Bluin, de Eastman; William Fuller, de Bolton Centre; Seneca P. Cameron, de Dunham, James F. Kimball, de Dunham, Leonard L. Brown, de Dunham, Lucius R. Darby, de Dunham; John M. Ford, de Sweetsburg; John C. Millmore, de Sweetsburg; Matthew Ruitter, de Sweetsburg.

District de Gaspe—John Lawlor, de Métapédia, comté de Bonaventure.

Actes de Ventes Les actes de ventes suivants ont été enregistrés à Québec. John Hearn à Jos Grenier; Antoine Hamel à Marie-Anne Mainguy; Henry Ferrier Price à Le Bureau; Pierre Morel à la société de Construction Perma-nente; Veuve Antoine Polette à Chs. And. O'Leary; Azarie Jobin à Jean Drolet; Napoléon Broussau à Justin Masse; Onésime Boiteau à Frs Moisan; John Carr à la société de Construction Permanente; Chs Vallée à J.-Bte Parent; Delphine Bezeau, Joseph Des-pas; Dame J.-Bte Langlois à Pierre Faucher; Frs Drouin à F. X. Drouin; Les Dumas à Victor Bourget; S. Nap. Robitaille à Nay. Gouge; Patrick Fitzpatrick à la société de Const. Perm.; H. H. Béard, esq. à dame El. Nay. Blais; Pierre Hamel à Michel Hamel; Jos. L'Hérault à dame Jos. Et. Roy; la société des Artisans à Ls. Paradis; Frs Moisan à Onésime Boiteau; Dr R. Ferd Rinfret à Jos E. Beland; Guill. Bresse à Antoinette Jobin; Jos. Ampleman à M. Bombard; Frs Solli à Joseph Nolin; les Ursulines à Frs Mainguy; La Roy et al à Elz. Touchette; Daniel Byrne à dame F. X. Blouin; Nap. Sansfaçon à Oct. Ratté.

FAITS DIVERS

Boisson automatique Un industriel de Marseille, M. Schloesing, vient de demander à la municipalité l'autorisation de faire établir sur les promenades des "débits automatiques de boissons". Son appareil, qui n'a rien de désagréables à l'œil, est vraiment ingénieux; il suffit d'introduire une pièce de 10 centimes dans une petite ouverture, exactement comme pour les distributeurs automatiques de bonbons, pour qu'immédiatement l'un des robinets vous verse, selon vos préférences, de la bière fraîche en été ou du café chaud en hiver.

L'aveuvent- assure que ce genre de débit est "éminemment moralisateur". Dans les grandes villes, cela aurait à coup sûr une véritable utilité, et serait une source certaine de profits pour le propriétaire des appareils.

La demande de M. Schloesing doit être prochainement soumise, avec des pièces à l'appui, au conseil municipal de Marseille.

L'église de Ste Anastasie M. Elzéar Métivier qui avait obtenu le contrat pour la construction de l'église de Ste Anastasie de Nelson, vient de terminer ses travaux à la grande satisfaction des paroissiens de Ste Anastasie.

C'est un des plus beaux temples de ce district. Il reste à faire la chaire et quelques autres travaux d'ornements, ce qui sera terminé dans une quinzaine de jours.

Le chemin de croix que M. le curé a acheté récemment sera installé aussitôt que les travaux seront complètement finis.

Nouvelles de Fraserville Les opérations de la manufacture de chaussures sont assez satisfaisantes. On y compte actuellement plus de 100 employés.

Cinq individus dont les noms sont connus auront probablement à répondre bientôt devant les tribunaux, pour la conduite brutale qu'ils ont tenue lundi soir envers un sauvage du nom d'Arthanase.

La cause de cette agression est due aux liqueurs alcooliques. Les cinq individus en question venaient de faire la noc.

Nouveau graisseur Il nous a été donné, il y a quelques jours, d'admirer un nouveau système pour huiler les essieux des wagons de chemin de fer. Ce nouveau mode est destiné à accomplir une révolution dans ce genre de travail.

Au nombre des avantages qu'offre ce système, le premier est sans contredit celui qui dispense de graisser les roues plus d'une fois par semaine. Quand bien même il n'y aurait que celui-là, ce serait déjà assez. Ensuite, il y a l'économie de l'huile, ce qui est encore beaucoup; la plus grande durée des essieux, boîtes de roues, etc., et enfin celui qui dispense d'employer le waste.

Ce ne sont là que les principaux; il y en a encore bien d'autres.

Le système consiste en un essieu dont les extrémités sont à dents, tournant dans une espèce de cylindre que renferme la boîte et dont l'intérieur est aussi engrené. Ce cylindre est recouvert d'un bloc de cuivre.

Pour donner une idée des avantages de ce système, il nous suffira de dire qu'un char de l'Intercolonial, muni de semblables essieux, a parcouru une distance d'au-delà de 2,000 milles, sans avoir besoin d'être graissé.

CET ESPACE EST RESERVE PAR OCT. LEMIEUX & CIE

Mebles nouveaux reçus et vendus à grande réduction

M. M. Oct Lemieux, ont reçu un assortiment considérable de meubles des patrons les plus nouveaux, spécialité: des sets de chambre à coucher, en chêne antique, en frêne et en noyer noir, avec dessus en granit rouge "tenesay marble" et en marbre d'Italie, set de salon, de sidebord, grandes tables à diner, autres spécialités: matelats en crin frisé, lits en plumes vaporisées, tables en marbre de toute description.

A vingt pour cent de réduction durant le mois de novembre.

Nos meubles sont les patrons les plus nouveaux, élégants, et faits expressément pour nous, en conséquence ne se trouvent pas ailleurs, de plus ils sont vendus avec garantie. M. M. les curés sont respectueusement informés que nous avons constamment en main des magnifiques tables de crèche en noyer noir, dessus en marbre d'Italie, très élégant qui figure déjà dans presque toutes les Eglises de Québec et des campagnes environnantes que nous vendons aux fabricques à très bas prix, avec crédit libéral. Une visite est respectueusement sollicitée.

OCT. LEMIEUX & Cie, 253 rue et faubourg St Jean, 9 novembre.

PIANO A VENDRE

Un magnifique Piano Carré de 7 1/2 octaves seulement deux ans de service, ayant coûté \$400.00, à vendre à très bas prix. S'adresser aux salles de M.M. Oct. Lemieux & Cie 253 rue et faubourg St. Jean, Québec, 9 nov. J. Gls.

ASSEMBLES DE QUEBEC (Quebec Assemblies)

Une assemblée générale de tous ceux qui désirent souscrire ou prochainement souscrire, aura lieu mardi prochain, le 13 courant, à l'hôtel St-Louis. Tous ceux qui désirent souscrire sont priés de se rendre à cette assemblée.

Par ordre, DEMANDE Une servante générale. S'adresser à Wm. POSTON, Rue Desjolis, Lévis.

AVIS AUX MOULERS De bons mouleurs à peles trouveront de l'emploi chez CARRIER, LAINE & Cie., Fondeurs et Manufacturiers de Poêle, etc., Lévis. 22 octobre 1888—J Im

AVIS

Le soussigné désire offrir ses remerciements aux banquiers, aux marchands, et aux hommes d'affaires en général de la confiance qu'il lui ont témoignée en lui confiant la liquidation et le règlement d'un grand nombre de faillites depuis le premier avril dernier, ce sympathique engagement l'engage à continuer de s'occuper de cette branche d'affaires d'une manière toute spéciale, et à s'efforcer de donner satisfaction aux intéressés par un prompt règlement des successions qui voudra bien